
Liste des personnes présentes – Associations membres

Administration

Rebecca Bernier-Twardy

Affaires publiques et relations internationalesSamuel Rouette-Fiset
Philippe Girard**Agriculture, alimentation et consommation**

Stéphanie Henderson

Archéologie

Solène Mallet Gauthier

Biologie

Félix Marois

Chimie

Julien Bellavance

Communication publique

Patrick Noël

Criminologie

Samuel Dussault

Design graphique

Mylène Beuchée

Droit

Marie-Philippe Lavoie

ÉconomiqueXavier Bessone
Mélanie Brière
Francis Savard-Leduc**Éducation préscolaire et enseignement primaire**

Nicolas-Claude-Larouche

Enseignement du français, langue seconde

Luna Estevao A.

Enseignement du secondaire

Pier-Anne Bégin

Études anciennes

André-Philippe Doré

Études anglaisesAlexandra Tibirna
Camielle Villeneuve**Études internationales et langues modernes**Myriam Nadeau
Jean-Philippe Collins-Houde**Finance et assurance**

Michèle Audet

ForesterieFélix Poutin
Zacharie Routhier**Génie agroalimentaire**

Alexandre Chamberland

Génie civil

Pierre-Luc Lecompte

Génie informatique et électrique

Francis Quévillon

Génie mécanique

Laurence B. Dumont

Génie des mines et de la minéralurgie

Marie-ève Caron

GéographieGrégoire Blais-Dufour
Rosalie Lacombe**Géologie et génie géologique**

Jean-Michel St-Pierre

Géomatique

Tristan Morin

Gestion urbaine et immobilière

Geneviève Archambault-Caron

Histoire

Selma Lavoie

Histoire de l'art

Yannick Côté

Informatique

David Landry

Lettres et sciences humainesMichelle Brochu Gagnon
Loïc V. Voyer
Jérôme Levone**Management**

Gabriel Lanteigne

Marketing

Alexandre Dionne

MusiqueMarie-Christine Lord
Maude Ouellet**Nutrition**

Cynthia Morin

PharmacieAndréanne Martin
Laurance Marquis-Gendron**Philosophie**Julien Jolicoeur-Dugré
Sophie Lavigne
Mathieu Gagnon**Physique**

Rebecca Breton

Psychologie

William Gilbert

Rédaction et linguistique

Vincent Desmays

Relation industrielle

Vanessa Parent

Science politiqueCaroline turcotte
Marc-Antoine Vallée L.
Gaël Rajotte-Soucy**Sciences biomédicales**

Jean-François Rivest

Sciences comptables

Alexis Gaudreault

Sciences et génie

Philip Beaulieu St-Laurent

Sciences historiques et études patrimoniales

Jeanne Roy-Lemaire

Sciences de l'orientation

Aubert Caron-Guillemette

Sciences socialesÉtienne Luce
Sophie Marois
Alex Saulnier**Sociologie**Camille Thériault-Marois
Marie-Philippe Paquet
Raphaël Lapierre

**Systèmes d'information
organisationnels**
Claudia Lafond

Théâtre
Auréliane Macé

Traduction
Christophe Beaulieu

Liste des personnes présentes – Comité exécutif

Présidence
Thierry Bouchard-Vincent

Finances
Maxime Morin

Affaires internes
Randy Bonin

Affaires institutionnelles
Quentin de Dorlodot

Affaires socioculturelles
Anthony Fournier

Enseignement et recherche
Maude Cloutier

Affaires externes
Rodolphe Giorgis

Liste des personnes présentes – Autres

Présidence d'assemblée
Guy-Aume Descôteaux

Prise de notes
Amélie Carier

Attaché politique
David Juneau

Observateur
Nicolas Pétrovio
Catherine Paquin
Antoine Lipé
Jean-René Beauchemin.
Madame Cindy Harquail

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5 4. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances précédentes
5. Suites données aux résolutions antérieures
6. Rapports
 - 6.1. Officières et officiers
 - 6.2. Comité exécutif
 - 10 6.3. Groupes de travail et comités de la CADEUL
 - 6.4. Comités, conseils et commissions de l'Université
 - 6.5. Révision du règlement des associations
7. Élections
 - 7.1. Groupes de travail et comités de la CADEUL¹
 - 15 7.2. Comités, conseils et commissions de l'Université¹
8. Prépondérance de la formation à distance
9. Représentation régionale
10. Projet du nouveau point de service du Bureau des droits étudiants
11. Respect des membres
- 20 12. Autres sujets
 - Événements des associations
 - Prochaines séances
 - Bière postcaucus
 - Point joie
- 25 13. Clôture de la séance

¹ Une liste détaillée des postes en élection est jointe à la présente convocation.

1. Ouverture de la séance

Présidence :

30 Je vous invite à vous asseoir. On constate qu'il y a quorum. Aux dernières nouvelles, il y avait 42 associations sur place sur un quorum de 32. On peut donc commencer la séance.

Résolution CAE-A15-11-13-01

Il est proposé par Enseignement secondaire, avec l'appui de communication publique :

35 Que la séance ordinaire du 13 novembre 2015 soit ouverte à 13h40.

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

40 2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Présidence :

Comme habituellement, il est suggéré que Guy-Aume Descôteaux et Quentin De Dorlodot soient nommés respectivement président et secrétaire d'assemblée.

45

Résolution CAE-A15-11-13-02

Il est proposé par design graphique, avec l'appui de science biomédicale :

Que Guy-Aume Descôteaux et Quentin de Dorlodot soient respectivement nommés président et secrétaire d'assemblée pour la séance du 13 novembre 2015.

50

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidence d'assemblée

55 Merci d'être ici dans ce magnifique pavillon et merci à la faculté de Foresterie, géographie et géomatique. Vous avez remarqué qu'on peut un peu plus manger dans la salle que d'habitude, bonne initiative. Je vous demanderais de parler bien fort, la salle est plus grande que d'habitude et sans micro. Il y a des gens qui ont fait le choix légitime de se mettre loin, ils devront parler encore plus fort. De plus, montrer vos cartons pour qu'on les voie bien et attendre un signe visuel de notre part pour vous prouver qu'on les a vus.

60

Observateurs :

Nicolas Pétrovio

Catherine Paquin

Antoine Lipé

65

Jean-René Beauchemin.

Madame Cindy Harquail

70 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidence d'assemblée procède à la lecture de l'ordre du jour.

Présidence d'assemblée

75 On m'a précisé que pour le point « Représentation régionale » quelqu'un est invitée en dehors de la salle et donc, si l'assemblée est d'accord, on passerait ce point à heure relativement fixe.

L'heure serait 15 heures, bien sûr on n'interrompra pas l'intervention de personne. On commencerait le débat avant et on le recommencerait au moment opportun après.

Résolution CAE-A15-11-13-03

80 *Il est proposé par lettres, avec l'appui d'études anciennes :*

Que le point respect des membres soit placé en point 8.

Affaires institutionnelles

Oui, simplement pour vous expliquer dans quel ordre ont été mis les points. Les trois points après les élections ont a besoin de faire le suivi dans les prochaines semaines. On parle du bureau des
85 droits étudiants, Maude va faire le tour des vice-recteurs. Pour la prépondérance de la formation à distance est un dossier sur la table depuis un petit temps, c'était quelque chose mis en dépôt. On va rapidement revenir là-dessus pour compléter l'avis sur la formation à distance et faire un suivi avec l'université. Finalement, la représentation régionale sera à 15 heures et on espère faire le suivi avant le congé de Noël. C'était pour ça l'ordre, mais je ne vois aucun problème à les déplacer
90 si vous jugez le point « Respect des membres » prioritaire. Soyez juste conscient des enjeux.

Lettres

Tout simplement la raison pourquoi on demande ce changement à l'ordre du jour, soit le
95 devancement du point 11, c'est que c'était un point non traité au dernier Caucus et il doit être mis de l'avant dans une institution comme la nôtre, surtout dans ces circonstances.

Administration demande le vote.

Pour : 24

Contre : 10

100 *Abstention : 14*

La proposition est adoptée.

Philosophie

J'aimerais ajouter dans le point 11, le point « Femmes ». Je trouve que dans les Caucus on parle
105 de beaucoup de points, mais on ne touche pas souvent des enjeux féministes. Si les gens ont de quoi à dire là-dessus, tant mieux, sinon tant pis.

Science politique

110 Si je comprends bien, c'est un sous-point au point 11 ?

Administration

Ça pourrait être assez important que ce ne soit pas seulement être un sous point.

Présidence d'assemblée

115 Il serait à la place du nouveau point 11.

Résolution CAE-A15-11-13-04

Il est proposé par philosophie, avec l'appui de sociologie :

Que le point « femmes » devienne le nouveau point 11.

120 *Pas de demande de vote.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé par philosophie, avec l'appui de sociologie:

Qu'un point « représentation nationale » soit rajouté après le point « femmes ».

125 Philosophie

Au dernier Caucus, il y a eu la présentation de l'UEQ qui est en mon sens encourager le « oui ». Il faudrait laisser la place de s'exprimer au côté du « non », ça serait plus fair, quitte à faire un débat si les gens le veulent.

130 Communication publique

J'aimerais seulement rappeler que ce n'est pas la place pour faire de la partisanerie. Au dernier Caucus, il y a plus eu la présentation de « c'est quoi qui se passe » à propos de l'association nationale. Il n'y a pas vraiment eu de discours en faveur de l'association nationale, je ne l'ai pas vu comme ça. On a eu des interventions autant du camp du « oui » que du « non », en dehors du
135 Caucus, vous avez du temps pour parler aux étudiants. Ici, on a fait notre travail. Je pense maintenant que c'est à nos membres de décider ce qu'il va en devenir. Sincèrement, je crois qu'aujourd'hui, on pourrait travailler sur autre chose.

Affaires institutionnelles

140 Oui, je pense que Communication publique a bien résumé le point. J'inviterais les membres intéressés, autant le côté du « oui » que du « non », à un débat mardi prochain au Vandry à 15 :30. Ça sera un bon moment pour eux et pour vous autant de vous informer que de poser des questions.

145 Philosophie

Ben, c'est pour ça je l'ai mis à la fin, si on a du temps, on peut en parler, sinon ce n'est pas grave. C'est un enjeu qui nous touche beaucoup et je ne vois pas pourquoi en parler, même en Caucus serait mal. Le camp du « oui » peut parler aussi, mais le « non » devrait parler vu que l'UEQ, qui fait une présentation sur l'UEQ, doit être plus du « oui ». Tout le monde a droit à son opinion.

150

Études anciennes

Est-ce que lorsqu'on dit « Autres sujets », c'est comme un varia ou on ne propose rien ?

Présidence d'assemblée

155 En effet.

Études anciennes

Je mettrais le point de monsieur philosophe, Julien, avec un tiret dans « Autres sujets ».

160 *Il est proposé comme amendement par études anciennes, avec l'appui de philosophie:*

Qu'un point « Autres sujet – représentation nationale » soit rajouté à la place du point « représentation nationale ».

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

165

Informatique et génie logiciel

Il y a un référendum en cours. Peu importe les conclusions à propos de la Représentation nationale, il y aura un débat, je ne vois pas l'intérêt de l'ajout. Je ne vois pas ce qu'on pourrait faire aujourd'hui aux messages qui sont déjà livrés.

170

Communication publique demande le vote sur la principale.

Pour : 12

Contre : 19

Abstention : 19

175

La proposition est battue.

Résolution CAE-A15-11-13-05

Il est proposé par Communication publique, avec l'appui d'Études anciennes:

Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

180 *Pas de demande le vote.*
La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances précédentes

185 Affaires institutionnelles

Je n'ai pas reçu de commentaires par courriel, si vous avez des modifications à faire, je vous inviterais à me le dire maintenant.

190 Études anciennes

C'était prévisible un peu. Je m'excuse Quentin, je vais parler de fautes. Ça va être un peu con, mais mon association a voté une position et je dois la représenter. À la ligne 233, le mot *ad hoc* est écrit sans italique. Je sais que l'OQLF l'autorise, mais notre association est contre. J'aimerais qu'on le mette en italique quand je parle. Et à la ligne 895, *ad hoc* est écrit en majuscule et même l'OQLF dit de ne pas en mettre. Sinon, bien joué pour celui qui a fait le PV, car POLIS, πολις est écrit en lettres grecques, c'est vraiment cool.

Affaires institutionnelles

200 Je me vois mal mettre une faute d'orthographe même si une association a voté pour. J'inviterais la salle à voter là-dessus parce que je suis mal à l'aise.

Études anciennes

205 Je ne pense pas que ce soit une faute, en fait, L'OQLF dit qu'on peut mettre les deux vu que ça vient du latin, mais que c'est entré dans la langue courante tout comme le mot présidium, exemple. Ce qui est ma position, mais ça n'a pas rapport. Ce n'est pas une faute de le mettre en italique pour ceux qui ont peur des fautes.

Économique

210 Vu les deux se disent, la CADEUL pourrait par solidarité leur donner le droit.

Résolution CAE-A15-11-13-06

Il est proposé par Études anciennes, avec l'appui d'histoire de l'art :

Que le mot *ad hoc* soit écrit en italique.

215 *Pas de demande le vote.*
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Science politique

220 À la ligne 800, il y a une faute dans ce que j'ai dit. Ça serait : « Moi, je me posais la question, on reste dans l'hypothétique, si l'AEÉSPUL veut la désaffiliation de l'Union nationale, si ça arrive et que des membres pas contents font un référendum de désaffiliation de la CADEUL, est-ce que l'AEÉSPUL resterait membre ? »

Informatique et génie logiciel

225 Je tiens à m'excuser, je ne l'ai pas mis par courriel, mais des fois on écrit Informatique et des fois au complet, mais Informatique tout seul n'existe pas. C'est Informatique et génie logiciel. On dirait qu'il y avait deux personnes.

Résolution CAE-A15-11-13-07

Il est proposé par Économie, avec l'appui de Design Graphique :

230 Que le procès-verbal de la séance du 16 octobre 2015 soit adopté tel que modifié.

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

235

5. Suites données aux résolutions antérieures

Affaires internes

240 Pour la manifestation du 5 novembre, au dernier Caucus, la CADEUL avait eu comme mandat de fournir 3 autobus et dans ce mandat-là, il fallait attendre jusqu'au 3 novembre les listes des participants. On a eu sur les listes pour 78 participants et participantes à la manifestation. Nous avons donc réservé 2 autobus. Finalement, le matin même, il y a eu 51 participants. Donc, voilà pour le retour sur la manifestation qui a eu lieu à Montréal.

Affaires externes

245 Oui, dans le fond, au dernier Caucus, il y avait eu aussi un mandat pour participer à la manifestation du 12 novembre contre les coupes à la bibliothèque, j'étais là et j'ai participé notamment à plusieurs allocutions avec plusieurs profs en Histoire, en Théologie et Science politique. Ça bien été.

250

Enseignement et recherche

Oui, il y a 2 mois, il y a eu un mémoire sur le droit de grève qui vous avait été présenté. Seulement, garder en tête qu'on voulait vous laisser le temps d'en parler en instance, d'en parler avec d'autres associations. Bref, il va être remis au début de la session d'hiver. Donc, gardez ça en tête, on va en reparler, mais on voulait vous laisser le temps.

255

6.1 Rapports - Officière et officiers

Présidence d'assemblée

260 Y a-t-il des ajouts à faire aux rapports d'officiers?

Présidence

265 Comme d'habitude, je vous invite à prendre vos plans d'action annuels, le document avec nos dossiers de l'année et nos échéanciers, et à nous poser beaucoup de questions.

Présidence

270 En premier, pour vous donner le temps de lire et de répondre à vos questions, cette semaine il y a beaucoup de choses qui sont à ajouter à mon rapport. Le 9 novembre, j'ai présidé l'AG de l'AEPI. Le 10 novembre, j'ai rencontré les étudiants en Actuariat, j'ai rencontré le vice-adjoint aux finance, Louis-Frénette Nolin pour parler des autorisations concernant les affichages du référendum de la CADEUL et ce même jour, il y a eu le 5/7 du Pinte et coupes. Le 12 novembre, en fait le mercredi soir, il y a eu l'AG de la COMÉUL et ce matin, j'ai participé à une rencontre sur l'évaluation continue des programmes. Le questionnaire du projet pilote sera d'ailleurs disponible à l'hiver.

275

Affaires institutionnelles

280 Oui, j'ai une rencontre à ajouter le 10 novembre, moi aussi j'étais présent au Pinte et coupes. Le 12 novembre, j'ai eu une rencontre avec les deux comités partisans et le directeur de référendum et le même jour, j'ai visité les fermetures des jeux de l'éducation. Et finalement la rencontre avec Génie physique n'a pas eu lieu.

Affaires socioculturelles

285 Il y a plusieurs choses à ajouter. Le 10 novembre, j'ai rencontré le comité universitaire de la campagne de sensibilisation et j'ai aussi participé au Pinte et coupes au Pub. Le 11 novembre, j'ai eu une rencontre avec Catherine Paradis de la DES, Je vous conseille de rester jusqu'au point 12 pour savoir de quoi ça parlait concernant les associations. J'ai aussi eu une rencontre avec le comité organisateur du Show de la Rentrée le même jour. Le 12 novembre, j'ai participé à la tournée des bars inter-facultaires et si vous voyez à mon rapport, le 11 novembre, je n'ai pas eu lieu la rencontre avec le comité consultatif de la DSE, car la réunion n'a pas eu lieu. Voilà.

290

Enseignement et recherche

295 Oui, j'ai plusieurs ajouts et plusieurs retraites. Le 6 novembre, j'ai essayé la nouvelle cuisine de l'administration, le Prolo cuisine, c'était super. Je suis allée à la Pinte et coupe pour les coupes en éducation le 10 novembre. Le 12 novembre et je suis aussi allée à la manifestation sur les coupes à la bibliothèque. Ce matin, j'ai été à la rencontre sur l'évaluation continue de programmes avec Thierry où on a travaillé pour le questionnaire. Je ne l'ai pas écrit, mais finalement, on a fait du tractage pour annoncer qu'il y avait un référendum, et ce, à tous les matins dans différents pavillons. Sinon, au niveau des recherches, je n'ai malheureusement pas rencontré le VP pédago de Philosophie, monsieur Gagnon, et je n'ai pas participé au 5/7 sans couleur vu j'étais à la manifestation à Montréal.

300

Affaires internes

305 Oui, des ajouts pour moi. Le 3 novembre, j'ai rencontré l'association étudiante d'Enseignement secondaire. Le 6 novembre, j'ai dégusté la nouvelle cuisine du Prolo. Le 10 novembre, J'ai rencontré Louis-Frénette Nolin avec Thierry pour l'affichage de la campagne référendaire. J'ai aussi participé au Pinte et coupes pour les coupes en éducation au Pub ce même jour. Le 12 novembre, j'ai participé au party de clôture des Sciences de l'éducation et demain, je vais être aux portes ouvertes de l'Université Laval.

Affaires externes

310 Oui, moi mon ajout ça serait également que demain je vais aller aux portes ouvertes de l'Université Laval.

Informatique et génie logiciel

315 Une question pour Maude. Pour la recherche, avez-vous les questionnaires ?

Enseignement et recherche

320 C'est une bonne question. On a perdu notre dernier chercheur. C'est écrit dans mon rapport. On a accueilli une nouvelle chercheur. C'est certain que pendant une période, on n'avait personne pour faire de la recherche à la CADEUL. Donc, on n'avait personne pour s'occuper des dossiers plus orientés vers la recherche. Ça l'a été mis sur la glace, mais là la nouvelle chercheur est entrée en poste, on devrait se mettre au travail à ce niveau dans les prochaines semaines. Au début de la session d'hiver au pire.

Études anciennes

325 J'ai une question à beaucoup de gens, j'imagine. Pourquoi avoir choisi d'inviter Alexandre Cloutier pour le Pinte et coupes ?

Affaires externes

330 On va essayer d'inviter différentes personnes de différents partis politiques pour interagir avec eux et regarder leurs idées. Il y a François Roberge de la CAQ qui va venir le 8 décembre. Puis, en ce moment, j'essaie d'organiser des activités sur l'option nationale et avec de Québec Solidaire. Le but étant de faire un tour de plusieurs figures politiques pour parler des coupes et pour les challenger sur leurs différents programmes.

335

Économique

Éventuellement, les gens du parti libéral seront-ils invités ?

Affaires externes

340 Je ne l'ai pas mentionné, mais oui, on peut essayer de les contacter, mais je ne crois pas qu'on aura cette chance comme avec les conservateurs qu'on voulait inviter lors du débat fédéral. On avait essayé, mais ils n'ont simplement jamais répondu.

Lettres

345 Oui, dans le rapport de Rod, tu as écrit dans le Pinte et coupes : « triste, 5/7 avec simplement 6 exécutants de la CADEUL y était ainsi que 4 étudiants ». Je me demandais, il y a 10 000 membres de la CADEUL, comment on pourrait amener plus de monde ? Moi, je m'engage à faire des messages aux membres dans mes cours, mais ça serait important. Ça serait bien que les gens participent.

350

Affaires externes

C'est vrai, j'ai été triste personnellement, mais la date était peut-être mal choisie en pleine semaine d'examens : les étudiants devaient vaquer à d'autres occupations. C'est un contexte, on va regarder ça et travailler pour que plus gens puissent venir la prochaine fois. En réponse à Études anciennes sinon, pourquoi Alexandre Cloutier du PQ, parce que c'était une rencontre sur l'éducation et c'est un porte-parole en éducation.

355

Philosophie

360 Pour rebondir sur ma collègue du RAFaL, Rod fait vraiment de bonnes activités. Il faut que les gens y aillent. Il s'enlign même pour devenir sénateur selon moi.

Études anciennes

365 Si tu veux des contacts des partis marxistes, j'ai des contacts. Une question pour Anthony, au Show de la Rentrée, avez-vous parlé des commanditaires un peu ou pas encore ?

Affaires socioculturelles

370 On est en train de dresser le plan d'exploitation du show. Ça reste un show de moindre envergure que le show d'automne, il risque d'avoir moins de commanditaires, mais on est en train de faire le plan d'exploitation pour les approcher. Cela dit, on est vraiment sensible à voir dans quelle direction ça va aller. On a eu une rencontre en comité sur le partenariat de Rock 100.9. On demeure sensible à ça. Certainement, pour le Show de la Rentrée d'hiver, ce qui concerne les partenariats, ce sera vraiment la finale.

Lettres

375 Oui, dans le rapport des affaires institutionnelles, on y lit : « La démocratie, c'est le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple. » Je fais un clin d'œil à cette citation qui est digne d'un sénateur.

Science et génie

380 Durant la semaine de relâche, quelqu'un m'a dit avoir entendu que 3 anciens exécutants sont venus voir les nouveaux au Pub et je les cite. Je voulais savoir c'est quoi cette rencontre-là ? Il y avait Beaudry, Caro et Dom qui disait, et je cite : « vouloir rencontrer l'exécutif de la CADEUL. »

Présidence

385 On ne sait pas précisément c'est quoi. On les voit assez régulièrement pour discuter de toutes sortes de sujets.

Science et génie

J'ai entendu que vous parliez de l'association nationale étudiante ?

390

Présidence

C'est pas assez précis.

395 **6.2 Rapport comité exécutif**

Affaires institutionnelles

Rapidement, quelques mots sur le référendum. Ça se passe très bien, il y a deux comités partisans de formés. On a d'ailleurs les deux coordonnateurs avec nous. On a Julien pour le « non » et Xavier pour le « oui » ici présent. On trouve que les deux comités partisans sont aussi actifs l'un que l'autre. Beaucoup d'informations aux membres, on trouve ça super super. Entre le 8 et le 11, il y aura le prochain débat au Vandry, soit le 17 novembre à 15 :30. Du 23 au 27 aux bureaux de scrutins des différents pavillons, il y aura le vote et du 27 novembre au 30 novembre, en ligne par courrier électronique. J'en profite pour faire du pouce sur la dernière publication de Thierry sur le Caucus. On est encore à la recherche de scrutateurs. Si jamais vous êtes intéressés, c'est directement sur le campus, c'est une bonne façon de se faire de l'argent de poche et c'est une façon de participer à encourager les gens à voter.

405 Études anciennes
410 Qui écrivent les questions pour les débats ? Pour voir si c'est assez objectif ?

Présidence

415 Les questions sont élaborées par l'exécutif en collaboration avec les médias étudiants comme CHYZ et Impact. Et tout a été validé par le directeur de référendum.

Science et génie

Est-ce que le débat a été enregistré ? Sinon, serait-il possible d'enregistrer les prochains ?

Présidence

420 Oui, mais il a été enregistré à des fins de suivi au niveau de la campagne s'il y avait des plaintes ou quoique ce soit, mais le prochain n'est pas prévu d'être enregistré pour le diffuser.. Pour l'instant, ce n'est pas le cas. Mais vous pouvez demander.

Économique

425 Pour faire du pouce à Science et génie, je pense que CHYZ et Impact ont tout le matériel nécessaire pour faire des diffusions de qualité qui pourrait être diffusé, non par les comités partisans, mais par la CADEUL.

Pharmacie

430 Juste une question, où se passe-t-il dans le Vandry ?

Affaires internes

Si je ne me trompe pas, c'est au 2855 du Vandry à 15 :30 mardi le 17 novembre.

435 Présidence

Pour vous mettre en contexte, la raison pour laquelle on n'avait pas diffusé surtout pour le premier débat. c'est surtout pour les débatteurs qui n'ont jamais fait cette expérience. Ça pourrait être stressant pour eux. C'est aussi qu'il y avait plusieurs débats dans des endroits locaux. Les débats s'adaptent selon les pavillons, on devrait donc avertir. Aussi, dans le contexte, il y a un référendum ici et dans d'autres universités. C'est d'essayer de voir l'effet que ça pourrait avoir.

445 Études anciennes

Quand Bessonne voulait que ça soit enregistré, Julien a applaudi silencieusement. Je ne crois pas que cela dérange les débatteurs.

Philosophie

Non, je vais plus parler en mon nom qu'en philo, ça ne me dérange pas si c'est diffusé. Je ne vois pas pourquoi les arguments changeraient d'un pavillon à l'autre. Les arguments sont bons pour tout le monde.

450 Affaires internes

Oui, donc ceux qui avaient regardé le plan directeur, vous avez pu voir qu'on avait pris du retard au niveau du site Internet de la CADEUL, un retard qu'on vient de reprendre. Le site a été mis en ligne depuis les dernières semaines, mais il n'est pas encore complet. On a commencé à mettre nos documents en ligne, les règlements généraux, les PV des instances. Les autres sections vont lentement mais sûrement. Tout devrait être complété pour la prochaine session. Il est consultable, n'hésitez pas à aller le visiter.

Affaires socioculturelles

460 Dernièrement, j'ai eu une rencontre avec le comité sur la consommation d'alcool sur le campus qui était en fait la dernière réunion. Donc, voici le plan qui avait été mis en œuvre avec plusieurs recommandations. On a identifié les acteurs. Juste pour faire le tour rapidement, à ça, ça implique un comité permanent avec les différents acteurs de l'administration universitaire et la CADEUL. Il y aura aussi un autre comité avec les associations qui tiennent des bars un peu plus souvent comme
465 je dirais le Prolo de la Baraque, les détenteurs de bars périodiques devront se réunir pour faire le suivi des activités. Il y a plusieurs activités pour faire des études, des projets de recherche avec le département de psychologie. Notamment, des recherches à l'université qui va faire une campagne de financement au ministère de la santé. Sinon, certaines activités impliquent Événements Campus qui va, entre autres, ouvrir un portail informatique sur les demandes comme des permis d'alcool
470 pour rendre tout ce qui est complexe plus simple comme les formulaires qu'on demanderait à un endroit, etc. Des questions ?

6.3 Rapport groupes de travail et comité de la CADEUL

475

Enseignement et recherche

Oui, vendredi dernier, il y a eu une table des affaires pédagogiques où on a travaillé très fort sur une campagne de promotion de l'évaluation des cours, c'est quelque chose qui avait été mis au plan directeur. On a brainstormé beaucoup et donc, dès l'hiver on va mettre ça en branle. Ensuite
480 de ça, on a travaillé sur le comité de la politique facultaire pour les associations qui veulent reprendre ce modèle-là comme dit dans le plan directeur. Donc, le travail a commencé autour de la table pédagogique et par la recherchiste de la CADEUL. Finalement, on a discuté du plan d'exploitation du bureau des droits étudiants et les deux nouveaux points de service qu'on va vous présenter tout à l'heure.

485

Études anciennes

Je tenais à dire, de mon côté au comité d'enquête, j'ai parfait mes connaissances en écoutant CSY.

490

6.4 Rapport comité conseil et commission de l'université

Affaires institutionnelles

Oui, nous avons Jean René Beauchemin qui va nous parler du CA de l'université.

495

Jean-René Beauchemin

Il y a eu un CA de l'université le 28 octobre. Je suis ici pour vous résumer les points. Je vais vous lire à peu près de quoi on a parlé. Je vous invite à poser des questions. Moi et Florence, on s'est arrangé pour que ce soit moi qui le présente aujourd'hui. Ce sera peut-être elle une prochaine fois. Si jamais ce sont des questions techniques vues pendant le CA et que je ne suis pas capable d'y répondre, c'est quand même 300 pages à remplir. Je m'engage à vous mettre la réponse sur le mur du Caucus, si recherche il doit y avoir, je ferai ça.

500

Premier point au CA, communication du président, le recteur et le président nous ont dit tout ce qu'ils faisaient. Surtout, le recteur, en fait. Denis Bryère est parti en Islande un petit bout à l'étranger pour négocier des ententes avec l'Université de Bécavac, notamment dans le but de promouvoir le développement durable de l'université Laval avec l'Université de Bécavac, également former des liens avec le prince de Monaco. Ce prince a une fondation pour le développement durable. La priorité de monsieur Bryère était d'orienter l'Université Laval en matière de développement durable. Ce qu'on a compris de son discours, c'était particulièrement ça. C'est pas mal tout pour la communication.

505

Pour le rapport du comité exécutif, on a fait que l'appuyer. Ils nous ont dit ce qu'ils ont fait et on l'a appuyé. Nous n'avons pas vraiment eu de discussions.

510

Le point le plus important pour moi, c'est le rapport du CAMÉO, le comité d'infrastructure de l'université. Ils nous ont présenté les futurs développements à l'Université Laval. On a posé beaucoup de questions à savoir pourquoi l'axe avait été réparé avant les pavillons de science humaine qui nous tombent sur la tête. Ce qu'ils nous ont répondu, pourquoi ils ont réparé l'axe avant, c'est qu'il y a eu une fuite d'égout et ils se sont dit, « tant qu'à y être, on va changer le pavé. » Par la suite, selon le plan directeur qui s'en vient, ils veulent augmenter la luminosité du campus en augmentant le nombre de lampadaires. C'est leur priorité numéro un. Paraitrait qu'ils ont eu plusieurs plaintes de gens qui n'aiment pas rentrer tard chez eux après avoir étudié à la bibliothèque dans le noir, que ce n'était pas sécuritaire. Il y a beaucoup de questions des étudiants.

515

Remerciez aussi monsieur Joco du deuxième cycle qui défend les intérêts des étudiants. Le rapport des finances et des entités, nous avons pris tous les comités de sport nous ont parlé du Rouge et Or et de leur finance et tout a été appuyé, vous pouvez nous poser des questions. Sinon, pour nomination, ça été parlé sous huis clos, si vous voulez savoir qui a été nommé récemment, notamment la nomination du doyen et vice-doyen. Vous pouvez aller voir, mais moi je ne peux en parler. Sinon, pour le point « Harcèlement et préventions », c'est le plus important selon moi, une dame est venue nous présenter le rapport du comité de prévention de l'université. Je me suis dit que ça pourrait vous intéresser de savoir ce qui se passe par rapport au harcèlement à l'université.

520

Le principal problème sur le campus, c'est entre les gens de maîtrise et leur mentor. Des rapports agressifs entre les étudiants de projet de maîtrise et leur mentor, leur professeur qui s'occupe de leur maîtrise. Il y a eu 8 plaintes cette année. 66% des plaintes ont été fourni par un étudiant et un mentor.

530

535

Études anciennes

Des plaintes par rapport à quoi ? Des exemples ?

Jean-René Beauchemin

540 On ne peut pas vraiment donner des exemples concrets vus c'est confidentiel. Elle ce qu'elle disait, les problèmes ne semblaient pas entre étudiants, que ce sont des rapports agressifs entre mentor et élèves et ils ne semblaient pas dire qu'il y avait des plaintes au BAC.

Lettres

545 J'ai deux questions. Une est de savoir si le recteur avait précisé pourquoi il avait choisi le prince de Monaco pour faire la promotion du développement durable à l'université ?

Jean-René Beauchemin

550 Il ne l'a pas expliqué. Mais ce qu'il semblait dire, sa visite à l'Université de Bécavic l'a amené à le rencontrer. Les deux avaient une destination conjointe. Ils en ont profité pour parler de développement durable qui semblait le sujet de la conférence. Pour ta première question, non, il n'a pas vraiment dit pourquoi.

Lettres

555 La deuxième question, c'est par rapport au plan sur le harcèlement, bien sûr. En fonction des cas que tu as énoncés là, le CA a-t-il prévu réagir par rapport à ça ?

Jean-René Beauchemin

560 Le CA a simplement adopté le comité. Dans ce rapport, il y avait des propositions et justement, il y avait d'améliorer les rapports entre les étudiants et leur mentor. Ça aussi beaucoup rapport avec les étudiants étrangers. C'est beaucoup les étudiants étrangers qui portaient plainte. Oui, on a adopté une politique d'amélioration.

Lettres

565 Pouvez-vous nous donner des détails sur cette politique et ses propositions et actions ?

Jean-René Beauchemin

570 Oui, mais je préférerais te l'écrire sur la page. Si tu me permets, dès que j'arriverai chez nous j'ouvrirai mon ordinateur pour t'envoyer les mots exacts du document.

Lettres

Peux-tu nous faire un petit compte-rendu rapide pour nous rediriger d'une quelconque manière ?

Jean-René Beauchemin

575 Oui, je le ferai.

Histoire de l'art

580 C'est une question en deux parties, Brière se déplaçait par bateau ou par avion et a-t-il rencontré des sénateurs ?

Jean-René Beauchemin

Je ne peux répondre à ça. Je lui demanderai la prochaine. Je ne lui demanderai pas s'il a vu des sénateurs par contre.

Présidence

585 Oui, ça m'a fait penser qu'il y a eu une annonce d'un dépôt d'un projet de loi sur le partage des régimes de retraites entre les employés et les travailleurs de l'Université Laval. C'est un dossier bien important depuis plusieurs années pour l'université. Ils ont un déficit de plusieurs millions à cause du régime de retraite. Ce déficit devait se multiplier d'une dizaine de millions chaque année. C'est un projet qui est là pour stabiliser cet aspect-là. Pour le budget de l'université, c'est une très
590 bonne chose.

Jean-René Beauchemin

595 Par la suite, on a adopté une politique de biosécurité adoptée chaque année, on a adopté une
politique en matière d'éthique avec des êtres humains pour des projets en médecine. Le service
des immeubles veut faire une mise à niveau des serres pour une plus haute performance. Ce n'est
pas encore commencer, ça s'en vient. C'est d'ailleurs une des raisons pourquoi il est allé à la
600 rencontre du prince de Monaco, si je me souviens bien. Sinon, on a présenté le rapport, je crois
que c'est important. L'Université Laval est obligé de fournir des rapports au ministère de l'éducation
Ça avait été décrié dans les journaux, ces plaintes reviennent chers. On a appuyé le rapport à
envoyer. Le recteur, le vice-recteur et le président étaient fâchés de faire les rapports coûteux et
non lus. C'est la première fois j'ai vu des recteurs fâchés contre le ministère. Sinon, ça fait le tour
des rapports. Florence Côté aussi a été élue au conseil exécutif de l'Université Laval. Un des trois
étudiants qui siège est élu. C'est le président qui est allé la voir au début de la séance pour le lui
proposer, ce n'est pas elle qui s'est nommée. Elle a accepté.

605

Génie agroalimentaire

Quelles serres qui vont être remplacées ?

Jean-René Beauchemin

610 Je vais y répondre aussi sur la page du site vu c'est un détail aussi.

Affaires socioculturelles

Il y a eu une commission des affaires étudiantes jeudi passé. Je demande à Julien de faire un
résumé.

615

Philosophie

Bonjour tout le monde. Jeudi passé, on est allé à une commission sénatoriale, je veux dire, à la
commission des affaires étudiantes : il y avait des professeurs et des recteurs. On voulait savoir
comment mieux intégrer les étudiants de l'Université (québécois, étrangers, des régions, etc.). Les
620 intégrer dans leur BAC pour qu'ils ne lâchent pas. À la dernière commission, on a un peu regardé
quelles questions à poser sur les étudiants et professeurs. Ici, dans le Caucus, vous vous êtes bien
intégrés comme vous faites partie des associations, si vous aviez des idées comment vous pour
avoir des trucs des gens bien intégrés. C'est sûr que vous, en Caucus, vous vous êtes bien
intégrés. Si vous avez des idées du comment ou pourquoi vous vous êtes bien intégrés, venez me
625 voir ou allez voir Vanessa Parent, Laura Huet ou monsieur Fournier pour cette commission-là. On
voudrait ajouter des points pour améliorer l'intégration. Pour savoir ce que les gens ont fait du
moment de l'inscription jusqu'à la fin : qu'est-ce qui fait pour s'intégrer ou non. Ça va aussi pour le
deuxième cycle, vous pouvez regarder ça. On a envoyé aussi un sondage aux enseignants pour
voir leur but. On n'a rien parlé d'autre à date. Ce fut une petite rencontre qui a servi à élire les
630 comités sur ce dont on parler pour garder les gens à l'université. Parce qu'il y a quand même un
bon pourcentage de gens qui ne finisse jamais leur BAC ou qui change. On cherche des trucs et on
travaille là-dessus. Je vous invite à nous voir pour nous en donner avant la prochaine commission
qui sera jeudi prochain.

635

Affaires socioculturelles

640 Simplement pour compléter, merci Julien. Un fait intéressant dans cette réunion. On se base sur
les statistiques de décrochage scolaire qui disent que 33 % des gens ne terminent pas leur BAC et
ces statistiques-là comptaient ceux qui changeaient d'université. Donc, on ne savait pas si c'était
de vrais décrocheurs ou qui changeraient d'université, mais il y a quelqu'un sur la commission des
affaires étudiantes qui avait diplômé de l'université de Montréal était en mesure de faire ce suivi.
L'Université de Montréal pouvait demander le pourquoi tu avais quitté l'université. On demandait si
on pouvait faire ça à l'Université Laval pour avoir un meilleur suivi des étudiants et améliorer les
statistiques.

645

David Landry

Maintenant le conseil universitaire : le résumé risque d'être plus court que le CA proportionnellement à l'importance. Il y avait un membre du conseil universitaire qui avait demandé, le budget en ce qui a trait à la bibliothèque, c'est quoi le budget de l'acquisition des périodiques (on sait qu'il y a des coupes de ce côté). On a peur que ça affecte les étudiants à la maîtrise au BAC aussi. Il y a eu une question sur le processus de savoir lesquels couper plus qu'un autre. Le processus me semblait juste. L'Université de Sherbrooke avait déjà fait ce genre de processus de choix de coupe de périodiques et le processus me semblait équitable. Ils nous ont dit couper dans des périodiques jamais lus, ce qui n'est peut-être pas vrai, mais bon. J'aurais été curieux de voir le budget de fonctionnement de la bibliothèque versus l'acquisition des périodiques. C'est correct ce que je dis ?

Enseignement et recherche

Dans le fond, juste pour compléter, quand l'Université Laval achète ses périodiques, ils ont un package deal si je peux le dire. Comme le disait David, le processus va aider à déterminer autant les petites recherches que celles faites par tous les étudiants de premier cycle que de maîtrise. Le but n'est pas d'enlever les périodiques utilisés, mais d'enlever les périodiques utilisés par aucun étudiant qu'on a quand même parce que l'université achète à de gros éditeurs.

David Landry

Je vais plus vous dire les points par gros bloc. Si vous avez des questions sur les discussions qu'on a eues, vous pourrez me le demander, à moi ou quelqu'un d'autre sur le conseil. Notamment, on a reçu le rapport du l'ombudsman et on l'a adopté le. Ça nous touche un peu moins à la CADEUL, mais il y a eu un guide de référence. Il y a eu l'élaboration du programme du troisième cycle. On va voir le nombre de cours fait au doctorat pour faire une espèce de microprogramme. Un des points d'interrogation qu'il y avait, c'était sur le genre de cours offerts à l'Université Laval dans un programme court de doctorat qui passerait au comité de la commission de recherche. Je pense que ce sont des points qui susciteraient votre intérêt, m'envoyer un courriel.

Études anciennes

Oui, moi c'est sur l'achat des périodiques, Maude et David, vous disiez que le processus était raisonnable, mais je sais que vous n'avez pas accès à ce genre d'informations. Peut-être bien essayer d'avoir activement un sens critique sur ce qui est utilisé ou non. Je callerais un gros bullshit là-dessus. Par exemple, le périodique ThèMA sera coupé, je sais que ce n'est pas de votre faute, au contraire, mais peut-être les confronter, ça serait hot genre. Leur dire comme : « Hey, ce n'est pas vrai. »

Enseignement et recherche

Oui, c'est sûr c'est un bon commentaire. Je ne connais pas tous les périodiques à l'université, mais ils ont vraiment un gros processus. Je peux vous l'expliquer rapidement. Premièrement, ils vont regarder les données de téléchargement. Les périodiques ne sont pas mal téléchargés par les étudiants, donc on ne sera pas mal représentés là-dedans vu on est beaucoup. Ils regardent lesquels sont cités par les chercheurs de l'Université Laval dans leur banque de données. Ils envoient aussi des sondages au deuxième et troisième cycle sur leur utilisation. Nous on ne rentrera pas là-dedans vu on est beaucoup et ça fausserait les données, donc on est représenté dans le téléchargement. Oui, faut avoir un sens critique je suis d'accord avec toi, mais c'est vraiment une méthode scientifique qui est utilisée. D'ailleurs, un scientifique est vraiment engagé à cette fin. Dans les autres universités, c'était dit que 40% des périodiques étaient non-utilisés. Si les universités arrêtent d'acheter les gros éditeurs, ils baisseront peut-être leur prix. Oui, au début se serait peut-être des réductions. Toutes les universités font ça et arrête d'acheter à de gros éditeurs. Un jour, les gros éditeurs n'auront peut-être pas le choix de diminuer. C'est un peu l'objectif qui est visé. Il y a eu une commission des études. Au dernier Caucus, on avait regardé l'avis de la CADEUL sur l'interdisciplinarité. Ils disaient qu'ils allaient regarder et garder quelques de nos recommandations. Ça l'a été fait. Comme ça été fait, on a eu la version incluant nos recommandations. Puis, on est contents, car toutes nos recommandations sont dans l'avis. Pas

700 tous sous cette forme en tant que telle vu c'est un avis sur l'interdisciplinarité en générale. Par
contre, dans la section BAC intégrés, chacune de nos recommandations ont été prises en compte.
710 Donc à ce niveau-là, ça va très bien.

Affaires socioculturelles

705 Comme je vous l'ai dit la dernière fois, le comité consultatif de la commission des services aux
étudiants formés tout récemment, on a eu une rencontre de présentation des services aux
étudiants pour les présenter et savoir les axes à travailler pendant les prochaines rencontres, le
bureau des droits, des bourses et de l'aide financière, le bureau de la vie étudiante, le centre d'aide
710 aux étudiants ainsi que la centrale de la direction aux étudiants. Vous aurez plus de détails
prochainement.

6.5. Révision du règlement des associations

Affaires internes

715 Oui, donc, aujourd'hui on a Cindy Harquail, conseillère en éducation pour les associations
étudiantes pour faire un rapport là-dessus. Je vais lui laisser la parole.

Cindy Harquail

720 Ça me rappelle de bons souvenirs, j'ai été là au Caucus de la CADEUL il y a 15 ans passés. Donc,
ceci dit, prenez un document. Ce sont les règlements des associations du 1er, 2e et 3e cycle. En
fait, à l'université en tant qu'associations étudiantes. C'est un règlement qui vous encadre, qui vous
permet d'exister : ce que vous avez le droit ou non de faire durant vos activités. L'avant-dernier
725 règlement datait de 1994 : 20 ans qui n'avaient pas été révisés. La révision a été finie le printemps
passé et adoptée à l'automne par le comité exécutif de l'université. En gros, si vous prenez l'ancien
versus le nouveau, ce qui a changé, il est plus complet, on y a inséré, entre autres, ce qui touche
vos droits et vos responsabilités étudiantes (liste complète). Bizarrement, ça ne se retrouvait pas
dans l'ancien. Ici, vous avez une belle liste avant, elle n'existait pas. Aussi, ce qu'on a ajouté, les
730 modalités de remboursement de la cotisation. Ça fait 8 ans que je suis à la direction des services
étudiants et j'ai autant de questions de la part des étudiants que de remboursements de cotisation
(on a ajouté cette section). On a cru bon ajouter une procédure pour vous aider à gérer les
remboursements de cotisation et aussi dire aux étudiants, tu peux la faire rembourser. Certaines
associations ce n'est pas remboursable et vous avez le droit. Par contre, si elle l'est, on voulait
735 l'encadrer pour vous aider au cas où quelqu'un veut se désabonner pour toutes les sessions
futures, etc. On les a ce genre de questions -à. Vous avez la procédure dans votre document :
consultez-le. Aussi, ce qui a été beaucoup modifié, c'est concernant la tenue d'un référendum.
Avant si vous vouliez en tenir un, vous deviez passer par l'université qui devait entériner les
résultats, maintenant, vous êtes autonomes, assez vieux, assez grands pour déterminer votre
740 période de votes ou comment vous voulez tenir ce référendum. Ce qu'on vous demande
maintenant, c'est d'avoir des personnes responsables de référendum pour pouvoir communiquer
avec elle au préavis en cas de problème. On a ajouté les votes électroniques en plus des votes
papier. Maintenant, vous avez le choix. En 1994, ça n'existait pas, maintenant oui.
Conséquemment, comme inscrit dans les règlements, on a ajouté que si vous voulez faire un vote
745 électronique, l'université peut vous fournir une plateforme gratuite. Vous êtes libre de la prendre ou
pas. Fermons la parenthèse. Sinon, ça fait le tour des gros changements. Des questions ?
Communiquez avec moi si vous avez des questions. Je suis celle qui vous envoie des informations
à un moment ou un autre sur votre courriel ulaval. Vous avez sans doute vu passer mon nom. Je
peux me déplacer dans des assemblées, etc. Ça me fera plaisir. Je suis disponible.

Science et génie

750 Dans le document, est-ce que la date de demande de remboursement est fixée ?

Cindy Harquail

755 Elle est fixée pour pas que ça arrive en fin de session. Ils doivent vous faire la demande en début de session, ils ont jusqu'à la fin de paiement de fin de session.

Science et génie

C'est la date d'abandon ?

760 Cindy Harquail

Souvent. Elle est fixée dans votre mesure. On voulait éviter les remboursements en fin de session. Donc, ce qu'on a fait, l'étudiant doit présenter leur demande en début de session, vous perdez leur nom et ils doivent se manifester avant la fin de la période pour payer leur frais de scolarité.

765 Science et génie

Le problème qu'on avait, nous dans notre charge, c'était avant ça. C'est à la date d'abandon des cours ?

Cindy Harquail

770 Ça on y a pensé. Le problème, c'est qu'ils réalisent qu'ils paient une cotisation qu'à la réception de la facture. Mettons que la date limite est le 15 octobre, ils le recevront le 20 septembre. Si vous mettez une date plus tôt, il se peut que des étudiants s'en rendre compte que plus tard à ce moment-là. L'idée aussi, on ne veut pas que vous remboursiez tous les étudiants qui font la demande, mais on veut faciliter les procédures. Ça devient plus clair pour que vous puissiez dire :
775 « Oui, voici les procédures. » ou « Non, tu as fait ta demande trop tard », etc. Ça évite bien des petits conflits qu'on avait au cours des années.

Présidence

780 Oui, pour compléter : c'est le règlement de reconnaissances des associations étudiantes de l'université, mais il y a certaines associations étudiantes comme la CADEUL et il me semble, l'AÉSAL, l'AÉSCUL, l'AÉSGUL, l'AED le RÉMUL, l'AÉAPRI, l'AGÉTAAC, qui sont reconnus par la loi, c'est différent. Les autres sont du 2 et 3^e cycle.

Cindy Harquail

785 Vous, vous êtes reconnues selon la loi de l'accréditation d'auto-des REER étudiants : la fameuse loi 32. Vous êtes reconnus par la loi 32. Le règlement ne s'applique pas tout à fait à vous, en fait, nous, on a calqué sur cette loi. Vous, vous pouvez avoir vos propres règles de remboursement.

Communication publique

790 J'imagine pour tout référendum pour avoir accès aux votes électroniques, on doit faire la demande ? À qui ?

Cindy Harquail

À moi !

795

7.1. Élections – groupes de travail et comités de la CADEUL

Présidence d'assemblée

800 Ce qu'il était prévu c'est de faire une seule élection pour les 7 comités, autant ceux de la CADEUL que de l'université. Mais, si vous vous en rappelez, à 15 heures, on va avoir une présentation. Ce 15 heures est dans 15 minutes. Si ça vous va, on va commencer les élections et, quand elle arrivera, on passera à son exposé. Vous les écrirez à mesure et ramassez à la fin.

805 Affaires institutionnelles

Ceux qui n'ont pas de bulletins de vote, ils sont à l'entrée, un par association. Je vous invite à aller en chercher un.

Vincent Desmalsy et Cynthia Morin sont nommés scrutateurs.

810

Développement et finances

Merci d'être encore attentif à ce 2 :50 heures. C'est moi qui vous présente le premier comité en élection, soit le comité de réflexion du développement du campus à l'Université Laval. Donc, c'était lors du processus d'orientation de la CADEUL qu'on avait mentionné ça avec les associations, né à la suite de commentaires négatifs sur le développement du campus, puis avec l'arrivée de la fin de la cotisation du Super PEPS. Concrètement, il s'agit de fixer des orientations pour le développement du campus. Qu'est-ce qu'on entend par développement ? Possiblement, tout ce qui touche l'agrandissement, possiblement les nouveaux projets de construction, ça peut être les nouveaux aménagements sur le campus, les rénovations qui ne sont pas déjà en cours avec l'université, etc. Donc, le but de l'université avec ce comité est de prendre en compte les projets de l'université en y intégrant notre point de vue pour ensuite faire un rapport et le donner à la direction de l'université. Tout ça dans le but de donner le point de vue des étudiants. Ça va évidemment revenir ici avant d'être donné.

825 Informatique et génie logiciel

Y aura-t-il aussi des projets sur les priorités de réparer tel ou tel pavillon ? Vu il y a plusieurs pavillons qui nous tombent sur la tête, ça serait pertinent qu'il y ait ce genre de tâches d'inclus dans le comité. D'ailleurs, on pourrait en parler quand on parle de cotisations spéciales.

830 Développement et finances

C'est une bonne question. Ce qu'il faut faire, c'est se questionner sur ce que les étudiants du premier cycle veulent. Si ça serait seulement de faire des rénovations de structure, ça pourrait être ça. Il suffira de regarder les orientations. Selon moi, c'est de savoir à quoi on veut que le campus ressemble, les différentes orientations abordées par eux. À ce moment-là, ce n'est pas exclu. Juste une petite précision, le but n'est pas de donner un rapport à la fin de l'année sur ce qu'on veut financer ou non, mais c'est définir les orientations des étudiants du premier cycle.

Affaires institutionnelles

Le genre de chose qui peut être voté là-dedans, c'est que la CADEUL pourrait aider à la construction, par exemple, d'une Tour Eiffel. Donc, si vous avez de l'imagination, c'est la place pour.

Économique

845 J'ai peut-être manqué le bout où ça disait combien de temps ça dure, mais ça dure combien de temps ?

Développement et finances

850 C'est effectivement un point d'information que j'ai véhiculée. Dans le fond, il y aura une rencontre avant les fêtes pour se familiariser avec les différents projets en cours sur le campus. Après les Fêtes, ça serait une ou deux rencontres par mois entre janvier et mars.

Mise en candidature :

Xavier Bessone se propose.

855 Xavier Bessonne

Bonjour à tous. Je suis aux affaires externes en Économique. Je n'ai pas grandes expériences sur le développement du campus, mais je crois qu'il faut que quelqu'un y aille. Ça serait une

860 expérience bénéfique selon moi pour éventuellement être bon sur ce sujet. Habituellement, je suis intéressé aux instances, alors j'y crois. Je crois qu'on a tout le droit de donner notre voix sur le développement de notre campus et une Tour Eiffel, pourquoi pas. Ça va avoir l'air étrange, mais je vais veiller à ce que l'argent aille à la bonne place. Je sais que des politiciens l'utilisent toujours pour n'importe quoi. Il faudrait investir sur le campus d'une bonne manière.

Études anciennes

865 Des idées de projets, outre une Tour Eiffel ?

Xavier Besson

870 Est-ce que j'ai des projets en ce moment ? Non. Parce que je viens d'apprendre que le comité existait aujourd'hui et c'est ma première session, mais au Cégep j'ai eu une expérience de ce genre, j'ai siégé sur le comité de notre association pour un comité de développement qui s'appelait « l'espace vert ». Donc, je sais exactement le genre de choses qu'il faut faire ou non quand on développe certains endroits. « Espace vert » ayant été quelque chose de litigieux à mon ancien Cégep.

Histoire de l'art

875 Le Caucus aurait peut-être besoin d'une salle avec possibilité de nourritures et d'avoir micros et prises de courant comme le sénat intergalactique.

Xavier Besson

880 Je vais vois, mais je préfère investir dans une bibliothèque que dans un sénat intergalactique.

Communication publique

Je tiens à soutenir mon collègue d'Histoire de l'art.

Affaires institutionnelles

885 Oui, le comité sur le pouvoir des membres est un comité assez important, il va y avoir beaucoup de choses à faire en peu de temps. Il devrait se pencher sur tous les anciens mandats de la CADEUL pour voir s'ils sont caduc ou encore d'actualité. Si c'est entre les deux, ça sera ramené en
890 Caucus qui tranchera les points les plus litigieux. Ça va être aussi à ce comité-là de voir à la dynamisation des instances, notamment réfléchir à quel local on veut pour les instances, comment on veut que ça se passe pour que les instances deviennent plus dynamique. Ce sont deux dossiers assez importants qui devront être réglés avant la fin de mon mandat dans 4 mois. Donc, on parle à peu près de 4 mois et se réunira une fois aux deux semaines. Pour ceux qui me demande s'ils auront le temps de se réunir avant le référendum, sachez que moi-même avant le référendum, je
895 ne pourrai pas le faire se réunir la deuxième semaine de décembre.

Nutrition

Je ne comprends pas comment voter.

Présidence d'assemblée

900 Écoutez, s'il y avait eu 2 postes à remplir et que vous aviez 3 noms, vous n'en écririez que 2 et dans le cas d'un poste à remplir et qu'il y a un candidat, là c'est pour ou contre ou abstention.

Études anciennes

905 Je ne sais pas si j'ai skypé ce moment, mais c'est quand et combien de semaines ?

Affaires institutionnelle

Idéalement, j'aimerais que le comité se réunisse aux deux semaines, sauf au congé des Fêtes, et cela après la fin du référendum. J'en profite pour dire qu'il y a 7 postes de disponibles. Ce qui

910 permet d'avoir des gens de tous les horizons. J'encourage les différentes positions parce qu'elles évaluent si une position est caduc ou non. Pour une association, telle position peut être caduc et pour une autre non.

Sciences sociales

915 Puis-je proposer quelqu'un qui n'est pas là ?

Présidence d'assemblée

Il faut soit que la personne ait fourni une lettre ou qu'elle confirme sa candidature.

920 *Mise en candidature :*

Études anciennes propose Auréliane Macé (refuse)

Samuel Rouette Fiset (affaires publiques) se propose.

Xavier Bessonne (Économique) se propose.

Philosophie propose André-Philippe Doré (accepte)

925 *Études anciennes propose Sophie Lavigne (refuse)*

Sciences sociales propose Dominique Giguère (absent, mais qui accepte)

Éducation préscolaire et enseignement primaire propose Patrick Noël (refuse)

Économique propose Francis Savard Leduc (accepte)

Jean-Philippe Collins-Houde (Études internationales et langues modernes) se propose.

930 *Philosophie propose Marie-Philippe Paquet (refuse)*

Affaires publiques et relations internationales propose Michèle Gagnon. (accepte)

Études anciennes propose Myriam Nadeau (refuse)

Yannick Côté (Histoire de l'art) se propose.

Lettres propose Julien Jolicoeur Dugré (refuse)

935 *Études anciennes propose monsieur Gagnon (refuse)*

Lettres propose Raphaël Lapierre (accepte)

Sociologie propose Loïc Voyer (accepte)

Études anciennes propose Sophie Marois (refuse)

Théâtre propose Félix Marois (refuse)

940 *Études anciennes propose Alex Saulnier (refuse)*

Présidence d'assemblée

Il y a 10 candidatures pour 7 postes.

945 Samuel Rouette-Fiset :

Bonjour à tous, Samuel Rouette-Fiset, étudiant en affaires publiques et relations internationales.

C'est un comité qui me semble bien intéressant, non seulement pour réfléchir aux positions, mais aussi pour voir la place des membres et de la démocratie au sein de la CADEUL. C'est quelque chose qui m'intéresse beaucoup. Dans la vie, j'ai comme une obsession sur la démocratie,

950 l'efficacité et la juste représentation des instances démocratique envers leurs membres autant au départemental, au facultaire ou au national, etc. C'est vraiment quelque chose que je réfléchis,

souvent peu importe le pallier. Je suis sensible aux enjeux qui touchent la CADEUL autant au

niveau démocratique que représentation. Je suis conscient des préoccupations des membres des associations. J'y réfléchis de manière quotidienne, je me dis, quant à y réfléchir souvent, j'aimerais

955 en parler avec des gens qui ont des points de vue différents pour amener des recommandations au Caucus par la suite. C'est vraiment un enjeu qui m'intéresse.

Science politique

Tu as nommé le mot « démocratie » et « efficacité » dans la même phrase, selon toi qu'est-ce qui

960 prône, est-ce possible ou on serait plus efficace autrement ?

Samuel Rouette-Fiset

Quant à moi, c'est bien de faire les deux, mais faut plus que la théorie, il faut que les gens participent pour rallier les deux.

965

Xavier Bessonne :

Bon, tantôt ce n'était pas vraiment ma tasse de thé les infrastructures, mais je viens dans mon passé d'une grosse association étudiante et on se pose les mêmes questions à savoir de donner plus de pouvoir aux membres. L'an passé, on a vraiment travaillé fort là-dessus étant donné que j'étais trésorier parce qu'à part regarder les comptes, tu peux te consacrer à d'autres projets. Le meilleur exemple, aux délégations qu'on envoyait au national, puis de plus, on a eu un vote sur une grève, on a tenu une AG pour tenir un référendum. À l'AG, il y avait 500 personnes et il y a eu un haut taux de participation au référendum. On voulait donner le plus de pouvoir à nos membres. On a travaillé à avoir le plus de membres possible sur les instances. On a remis à la fin un genre d'équivalent du Caucus, mais pour tous les programmes, qui serait en fait des têtes de réseau, pour que les membres aient plus de participation pour pas que le CX ne run pas le ship. On voulait que les étudiants soient là partout. Maintenant, en Économique, on regarde comment intégrer la participation des membres ou leur pouvoir sur nos instances. C'est ce qu'on essaie sur nos comités de programme : on essaie le plus possible d'élire des gens hors de l'exécutif. Je pense que c'est important.

970

975

980

Sociologie

Comment penses-tu pouvoir dealer entre ton comité partisan du référendum, ce comité, le comité des infrastructures et ton mandat en Économique surtout en considérant que c'est un comité important pour la CADEUL ?

985

Xavier Bessone

Un jour, le référendum finira et mon rôle d'économiste qui n'a pas grand-chose à faire dans son BAC recommencera. J'aurai tout mon temps pour les instances. J'accorde personnellement, et pour être honnête, plus d'importance à ce comité que celui sur les infrastructures. Si j'ai à choisir entre les deux, ce sera celui-là, car le pouvoir des membres est pour moi l'essentiel d'une institution étudiante.

990

André-Philippe Doré :

Bonjour, je suis André-Philippe Doré, aux affaires externes d'Études anciennes et ancien VP à la mob à Limouilou. Sinon, je suis enquêteur à la CADEUL. Sincèrement, je ne m'attendais pas à être sur ce comité. Mais pourquoi ma candidature serait justifiée. En fait, pour ce poste en tant que « sénateur » du pouvoir des membres, c'est que les positions de la CADEUL m'intéressent dans la mesure où je vais en proposer parfois, m'opposer à certaines. Je vais regarder que ce soit les bonnes positions qui sont représentées à la CADEUL, les nôtres. Je vais être un chien de garde comme parlé au dernier Caucus, de watcher que les décisions qu'on n'a la sont de vraies positions pour pas que ce soit comme des cochonneries votées par le PQ en 2001. Artéfact ont fait ça une fois. C'est ça en gros, être vigilant.

1000

Sciences sociales

Nous on voulait vous présenter monsieur Giguère, notre externe. Il disait : « Je serais super partant, j'embarque. » Il est intéressé par la démocratie étudiante, super intéressée par toutes les instances, tous les comités. Il essaie d'être le plus actif possible sur le campus. Il a un bon sens critique. Il est à l'écoute et c'est un bon membre d'équipe.

1010

Michèle Gagnon :

Je m'appelle Michèle Gagnon, je suis coordonnatrice adjointe du RAFaL. J'ai été gardien du senti de plusieurs assemblés, je ne vous ferai pas la liste, ça serait trop long. À la base, je ne pensais pas me présenter parce que je pensais que ce n'était que sur la révision des positions, mais l'idée

1015 des instances m'intéresse plus parce que je trouve qu'il y a des choses qui clochent. On va se le dire, il y a des malaises une fois sur 2 au Caucus. Puis, je ne pense pas que ça devrait être là. C'est pour ça je veux être sur le comité pour qu'on en parle et qu'on trouve des solutions. Pour voir ensemble ce qu'on pourrait changer.

1020 Enseignement français langue seconde

Avez-vous des exemples de malaises, qu'est-ce que vous voulez faire avec ça ? Avez-vous des idées ?

Michèle Gagnon

1025 Oui, en fait il y a eu une proposition quand on a adopté le plan directeur qu'il y ait un gardien du senti. Ça va être discuté de voir comment on peut mettre ça en Caucus. Il y a des malaises, je ne dois pas être la seule à les sentir. Je peux vous donner un exemple d'un PV que j'ai lu dernière où il y avait une espèce de confrontation. Comment les tours de paroles sont donnés, c'est qu'automatiquement quand il y a une question aux exécutants, le tour est donné à eux, ce qui est très correct. Mais dans un des PV, c'était un commentaire. L'exécutant n'aurait pas eu à sauter tous les tours de paroles. Ça mené à confrontation, ça été battu. Bref.

Francis Savard Leduc :

1035 Bonjour tout le monde, je suis Francis Savard-Leduc et je suis représentant des premières années sur l'association des prés-diplômés en Économie de l'université. Dans le fond, ce comité, c'est une bonne continuité qui m'a été présenté. Ça me touche depuis mes années au secondaire, depuis que je suis tout jeune. Je vois en plus un élément de plus cette année, le principal mandat de révision du cahier de positions de la CADEUL. Ça tombe bien, c'est d'actualité. Pour moi présentement dans mon association de BAC, j'ai l'idée de faire la révision des positions. Je pense que j'ai une bonne idée des enjeux qui vient à nous. Et en terme de pouvoir des membres, moi je suis d'avis que plus on donne de pouvoir aux étudiants membres, mieux c'est, évidemment.

Jean-Philippe Collins-Houde :

1045 Bonjour tout le monde. Tout d'abord, je tiens à m'excuser de mon allure, car en tant qu'exécutant je dois représenter mon association dans diverses activités et hier, c'était notre rallie apparts, c'est l'habitude. Je suis donc exécutant pédago de mon association. Je siège sur le CA, j'ai siégé sur certains comités comme la comité de la question référendaire, entre autres. Avant ça, j'étais aux affaires internes et je faisais la job aux affaires externes aussi à mon Cégep. Je faisais un peu de tout vu c'est plus difficile dans les petites associations. Donc, je me suis impliqué à différents endroits de la CADEUL. Pourquoi je voudrais ce poste en particulier, parce qu'il y a souvent diverses postes socioculturelles ou des activités plus politiques, je crois que c'est important, on a des associations et des instances. Je sais comment ça marche un peu. Je trouve ça important qu'il y ait des gens qui s'en occupent, pour que ça roule bien. Ça m'intéresse de m'occuper de ça pour que la CADEUL fasse toutes ses activités. Si y en a qui ont des questions plus précises, posez-les.

1055

Yannick Côté :

1060 Ça va être plus court que 2 minutes, je ne suis pas un très bon narrateur. Je suis Yannick Côté, je suis au Caucus depuis 4 ans en tant qu'éternel externe d'Histoire de l'art. Je voulais me proposer sur ce comité parce que j'aime beaucoup la démocratie, c'est ma principale passion. Je suis là depuis longtemps, je connais donc les instances. Je n'ai pas grand-chose à dire de plus à part que je considère que les membres doivent le plus de pouvoir possible qui leur soit alloué et j'aimerais travailler dans ce sens-là.

Raphaël Lapierre :

1065 Salut, je suis Raphaël, étudiant en Sociologie troisième année. Bien honnêtement, moi et Loïc on s'est présenté un peu pour le plaisir de le faire parce que ça fait longtemps qu'on est à la CADEUL et on n'a déjà pas mal exprimé tous nos avis. Donc, si vous avez déjà vu des gens plus pertinents

1070 que moi, n'hésitez vraiment pas à voter pour eux. J'ai moyennement le temps de toute façon. Vous voyez le genre. Ce que je déplore, c'est qu'il n'y a qu'une femme dans les candidats. J'aimerais qu'elle soit élue et que ce ne soit pas 7 gars. Voilà, vous en ferez ce que vous voulez.

Loic Voyer:

1075 Bonjour tout le monde, je m'appelle Loic et je suis un étudiant en Lettres, étudiant impliqué de longue date. J'ai fait partie de divers comités de travail de la CADEUL. Je pourrais pratiquement être élu au sénat, mais très honnêtement, je vais vous faire la confiance qu'il y a probablement des candidats plus pertinents que moi vu que présentement, je suis en train de quitter l'AÉSAL. Je suis convaincu que plusieurs étudiants ont plus à cœur les différents dossiers, les actualités que moi. Ultimement, je vous amènerais à voter pour des étudiants et étudiantes, des représentants et représentantes capables de mettre les poings sur la table en ce qui a trait le pouvoir des membres à la CADEUL et en général sur le campus.

Délibérations

Sociologie

1085 Je ferais du pouce sur ce que mon collègue candidat a dit, Michèle est la seule femme à se présenter. Elle devrait être élue, notamment pour que ce ne soit pas un boys club et a des points aussi très pertinents. J'aimerais encourager sa candidature.

Philosophie

1090 J'ai une petite liste de candidats que j'aimerais voter et j'aimerais vous expliquer en gros mes choix. Le premier candidat que j'aimerais encourager les gens à voter pour et qui n'a pas représenter tout le travail qu'il fait, c'est André-Philippe Doré. Il se donne beaucoup à l'école pour les différents comités dans lequel il est. Il serait sérieux et ferait une bonne job dans ce dossier. J'encouragerais aussi Samuel Rouette-Fiset, comme d'habitude il est vraiment bon et je 1095 l'encourage, et Michèle Gagnon pour les mêmes raisons que ma collègue de Sociologie, mais pas juste parce que c'est une femme, mais aussi parce qu'elle est pertinente. Loic et Raphaël, je les voterais même s'ils ne se sont pas bien représentés dans leur présentation, ils ont l'air bon et s'impliquent depuis longtemps à l'école. Ça serait important de les élire parce qu'ils font une bonne job. Puis les autres sont super bons aussi. Il y a Jean-Philippe, je le vois toujours au CA ou Yannick 1100 que je vois souvent. Mais ceux que je vous ai nommés en premier, c'est ceux que je vous inviterais à voter.

Affaires socioculturelles

1105 Malgré le fait que monsieur Beauchemin nous a parlé des cas de harcèlement du deuxième cycle, il y a aussi une campagne de sensibilisation que l'université veut mettre sur pied sur le sur le harcèlement sexuel et le consentement sexuel. Ça concerne quand même les étudiants de premier cycle. Et donc, cette campagne a fait discuter à savoir de faire même un lancement provincial. Ce comité est surtout-là pour mettre sur pied le plan d'action de cette campagne-là, de faire le travail de terrain et ultimement à terme, de soulever les enjeux qui sont sur le campus pour des 1110 campagnes ultérieures. Ça peut être l'intimidation, etc.

Théâtre

Ça prend combien de temps les rencontres ?

1115 Affaires socioculturelles

La campagne vise d'être lancée en février. Probablement, une réunion de la mise en contexte, début décembre. Sinon, 2 réunions en janvier et après ça sera plus de la coordination et de la concertation.

1120 Mise en candidatures :

Anthony Fournier propose Laura Huet (non présente, mais accepte= courriel).

Études anciennes propose Auréliane Macé (accepte)

Enseignement français langue seconde propose Julien Jolicoeur Dugré (accepte)

1125 Éducation préscolaire et enseignement primaire propose Xavier Bessonne : le temps va commencer à me manquer, mais le comité est intéressant. (refuse)

Communication publique propose Tristan Morin (refuse)

Études anciennes propose Michèle Gagnon (refuse)

Sciences sociales propose Marie-Philippe Paquet (accepte)

Lettres propose Alex Saulnier (refuse)

1130

Auréliane Macé:

1135 Je suis Auréliane, je suis aux affaires externes de l'association de l'AGEETUL de l'université Laval. Ma candidature serait pertinente, c'est un sujet qui m'intéresse. C'est un sujet qui me tient vraiment à cœur. Je pense qu'il y a beaucoup d'informations à donner sur le campus à ce propos. Les gens ne savent pas trop ce qu'est le consentement sexuel ou le harcèlement, pour certains ça n'existe pas, pour d'autres, c'est de la séduction. Par contre, dans certains cas, c'est vraiment du harcèlement. Le niveau de connaissance des gens sur le sujet est bas. Je mettrais tout mon cœur dans ce comité.

1140 Julien Jolicoeur Dugré :

1145 Bonjour tout le monde encore. Je suis un peu au dépourvu comme vous pouvez le voir, je ne sais pas trop quoi dire. Si j'ai bien compris, ce comité est basé un peu sur la prévention de la violence faite aux femmes, autant la physique que psychologique. C'est un sujet qui me tient à cœur, c'est un sujet qu'on ne met pas assez de l'avant selon moi dans les instances de la CADEUL le pourquoi de mon ajout du point « Femmes ». J'ai appris ça dans l'ASSÉ, il y a souvent des points « Femmes ». Je pense que c'est important de parler de ce qui concerne les femmes, je trouve qu'on n'en parle pas assez. Ma collègue de socio prend les tours de paroles entre les hommes et les femmes et au Caucus on voit qu'il y a une prédominance des hommes, peut-être juste trouver une manière de parler plus en Caucus ou dans toutes les instances pour que le point de vue des femmes soit entendu. Je ne sais pas trop ce que fera le comité, mais comme vous pouvez le voir, ce sont des choses auxquelles je suis assez sensible.

1150

Marie-Philippe Paquet :

1155 Bonjour, je suis Marie-Philippe de Sociologie, première année et je suis d'ailleurs représentante des premières années dans l'exécutif. Je suis impliquée à l'université dans le comité femmes. C'est une cause qui me touche et m'intéresse beaucoup. Je crois que j'aurais des choses pertinentes à apporter à ce comité-là. C'est mon premier Caucus, je ne savais pas que ça existait, je ne connais pas trop leurs instances, mais avoir su j'aurais préparé de quoi pour me présenter, mais je serais très honorée d'y être.

1160

Anthony fournier lit la courte lettre de Laura Huet.

Délibérations

1165 Affaires publiques et relations internationales

Pour compléter pour madame Huet, je crois qu'elle s'implique beaucoup au FEMUL. Un comité pour les femmes, ça doit la toucher.

Sciences sociales

1170 Moi, je vous encouragerais à voter en faveur de la candidature de Marie-Philippe Paquet. Je travaille avec elle au comité femmes, elle a beaucoup d'initiative, elle prend vraiment ça à cœur. Pour répondre à la question, FEMUL c'est « Féministe en mouvement ».

Affaires externes

1175 Oui, donc le comité d'animation sociopolitique, c'est un comité qui s'occupe d'organiser des activités à saveur sociopolitique par rapport à la CADEUL et éventuellement, l'actualité politique. Ce comité organise des activités de type 5/7, visionnement de films, débats. Ce comité a une assez grande marge de manœuvre de création d'événements.

1180 Xavier Bessonne

Combien de fois dans une vie ?

Affaires externes

1185 Dans une vie, je ne sais pas ça dépend combien de fois tu te présentes. Une fois au moins et après selon le nombre d'événements. Il peut se réunir plusieurs fois, mais en général environ 4-5 rencontres. On vous fera un suivi.

Mise en candidature :

1190 *Nicolas-Claude Larouche (Éducation préscolaire et enseignement primaire) se propose
Enseignement du français langue seconde propose André-Philippe Doré (accepte)
Histoire de l'art propose Xavier Bessonne (refuse)
Études anciennes propose Yannick Côté (refuse)
Lettres propose Myriam Nadeau (refuse)
Enseignement français langue seconde propose Droit (refuse)*

1195

André-Philippe Doré :

1200 Salut tout le monde. Je suis encore en Études anciennes, ça n'a pas changé. J'ai accepté d'être dans ce comité parce que j'ai été proposé, mais si vous m'éliminez, ça va être un peu éhonté parce que je suis beaucoup d'extrême gauche, c'est-à-dire que ça va être souvent des invités de la gauche et donc si vous voulez ça, pas de trouble. Par contre, si vous voulez inviter le PLQ, je ne le ferai sûrement pas ou je serai très biaisé avec des questions pièges contre lui.

Sociologie

1205 Quelle est ta position sur l'UEQ ?

André-Philippe Doré

1210 Je n'ai pas la même opinion que mon association parce qu'on est contre la représentation nationale en générale. De facto, je n'aime pas l'UEQ et la façon dont ça été formée. Je ne suis pas d'accord qu'une fédération soit formée comme un sénat.

Lettres

As-tu déjà participé à des activités sociopolitiques ou est-ce que tu en as déjà créé une ?

André-Philippe Doré

1215 En fait, lundi prochain à 18 heures au De Konink il y aura une activité d'introduction au Marxisme, une activité que j'organise dans la vie. Je vais avoir une activité pour le marxiste.

Histoire de l'art

1220 Bien que ton opinion soit plus qu'importante, mais comprends-tu que pour ce genre d'activités initiées par la CADEUL, il faut inviter des gens qui amèneraient une diversité d'opinions. Ça serait donc bien d'inviter, oui, les personnes Marxismes, mais aussi le gars du PLQ pour justement amener un débat pour que ce soit plus agréable et profitable à regarder.

André-Philippe Doré

1225 Oui, oui, je ne veux juste être honnête, je suis biaisé dans la vie surtout à ce niveau-là. Je ne veux pas faire de la politique de « basse-cour » ou de « couloir ». Dans mes autres comités, je suis neutre mais dès que ça touche l'animation sociopolitique, je suis clairement biaisé.

Enseignement du français langue seconde

1230 La personne invitée peut amener son point sans défendre le PLQ, défendre Québec solidaire, défendre le parti Québécois.

Design graphique

1235 Mais te sens-tu capable de créer des événements qui vont intéresser les étudiants de l'Université Laval et non seulement ceux de la gauche ? C'est ça qui est important, ce n'est pas que pour nous, mais pour les étudiants.

André-Philippe Doré

1240 Oui, oui. Si je suis élu, je ne ferai pas que des conférences sur l'influence de Coaski ou genre la diffusion de la pensée marxisme en Allemagne. Je comprendre que ce n'est pas le but de la CADEUL. Mon but, c'est qu'il y ait le plus de personnes possibles, donc pas de clichés d'extrême gauche pour que si on veut partir une révolution. J'avertis seulement que j'ai un biais parce que si on part la révolution, il faut que tout le monde soit d'accord.

1245 Génie agroalimentaire

Juste être sûre, s'il y a une activité dont le propos va à l'opposé de la tienne, vas-tu biaiser l'activité d'une autre manière ou quoique ce soit ?

André-Philippe Doré

1250 Activement, non. Je n'ai pas frappé le gars du PLQ dans les jambes parce que c'est illégal, mais inconsciemment, j'ai un biais. Mais mettons que monsieur Larouche dirait de faire une conférence sur le PQ, je n'irais pas avec des drapeaux anti-péquistes en criant : « Parti québécois, parti bourgeois. ». Je ne suis pas crad comme ça.

1255 Affaires publiques et relations internationales

Considérant le programme du nouveau ministre libéral, que comptes-tu faire comme activité pour informer sur la légalisation du cannabis ?

André-Philippe Doré

1260 Je suis pour, donc, oui absolument.

Nicolas-Claude Larouche :

Moi, c'est Nicolas-Nicolas Larouche, VP externe d'éducation préscolaire et enseignement primaire. Je vais ouvrir ma parenthèse, désolé de mon accoutrement et de mon état, car pas plus tard qu'hier à 22-23 heures, j'étais en capitaine América, car j'étais coordonnateur des jeux interfacultaires. C'était une belle soirée, en tout cas, je ferme la parenthèse. La description que Rod a faite de ce comité est venue me chercher, car j'aime le côté politique et socio de la chose. J'aimerais faire des événements neutres pour englober tout le monde, membre de la CADEUL. Est-ce que j'ai des idées ? Oui. Notamment, on a discuté tout à l'heure quelque chose en lien avec la politique. On a parlé d'éducation tantôt. Je me suis dit, éducation et bières, pourquoi pas. Oui, j'ai des idées sur l'éducation, mais sur d'autres termes également.

Philosophie

1275 Oui, est-ce que tu aimes ça te chicaner ? Parce que toi tu dis vouloir un programme neutre, si André-Philippe est élu, ça se peut que ça n'arrive pas.

Nicolas-Claude Larouche

Je suis ouvert aux discussions, puis je suis quand même patient. Je n'aime pas me chicaner, mais je suis ouvert aux discussions.

1280

Communication publique

Considérant le plan libéral, serais-tu ouvert à faire des séances d'information sur la possibilité de légalisation du cannabis ?

1285

Nicolas-Claude Larouche

Oui, si ça rejoint certaines personnes sur le campus.

Sociologie

Tu parles de rejoindre les étudiants et étudiantes selon leurs intérêts, comment tu vas t'assurer de leurs intérêts ?

1290

Nicolas-Claude Larouche

Je vais tenter de tâter le pouls, veut veut pas on est sur le campus, donc on voit ce qui se passe politiquement parlant. On est sans doute rejoint par les étudiants, on va regarder les statistiques des étudiants sur la politique et d'autres sujets aussi. On regardera les causes de tous les milieux. Donc, je vais essayer de tâter le terrain.

1295

Sociologie

Tu parles de faire des événements neutres, c'est quoi ta définition ? À mon sens la neutralité dans les jeux de pouvoir c'est donner la raison au pouvoir. Exemple, faire un événement neutre sur l'austérité, c'est nécessairement donner plus de place au « pour ». Comment tu vois un événement politique neutre ? Selon moi, ça relève presque du fantasme.

1300

Nicolas-Claude Larouche

C'est une très bonne question. Je prends l'exemple de la typique Coupe et bières d'Alexandre Cloutier, avoir d'autres points de vue de d'autres partis. Pour moi c'est quelque chose de neutre : montrer que tous les points de vue au sujet de quelque chose de particulier. C'est une question d'équilibre.

1305

Délibérations

1310

Nutrition

Dans le fond, dans le comité, si les deux sont élus, il n'y en aurait que deux personnes au lieu de quatre ?

1315

Présidence d'assemblée

Si vous les élisez les deux, effectivement.

Nutrition

OK.

1320

Communication publique

Concernant les deux personnes qui viennent de passer devant nous, je vous encouragerais à voter pour les deux malgré le biais assez flagrant de monsieur Doré. Avec monsieur Larouche, ça équilibrerait les choses. Monsieur Doré amènera des informations pas souvent touchées et avec la touche équilibrée de Larouche, ça permettrait d'avoir des séances d'information intéressantes qui permettraient de toucher à l'ensemble des étudiants, notamment la majorité des termes dans les débats.

1325

1330 Affaires socioculturelles

Comme vous avez pu le voir, c'est un comité en élection depuis le mois de septembre. On a dû faire les rencontres sans comité. Trouver les dates, la liste de sports, la structure ç'a déjà été fait, sinon il n'y aurait pas eu de Ligue. Par contre, on a toujours besoin d'aide pour l'organisation des événements et continuer d'en parler. Il y a 4 postes de libre encore.

1335

Traduction

Ça implique quoi comme temps ?

Affaires socioculturelles

1340 Une fois par mois, le vendredi suivant le Caucus. Si mes souvenirs sont bons, c'est quelques heures par mois.

Mise en candidatures

Science politique propose Gaël Rajote-Soucy (accepte)

1345 *Éliane Lavoie se propose*

Eliane Lavoie:

1350 Bonjour, je suis Eliane, VP aux affaires socioculturelles et la VP par intérim aux affaires pédago du BAC en Traduction. En fait, je me présente aujourd'hui, mais je ne sais pas pourquoi je ne l'ai pas fait avant. Je suis une fille très impliquée dans les sports. Je joue au soccer. Je suis aussi une fille impliquée avec les écoles secondaires. Je sais comment ça marche l'organisation sportive des événements ou des journées sportives. Et je suis très ouverte à travailler sur ce comité. Je suis aussi la seule fille représentée.

1355 Études anciennes

C'est trop tentant, ton équipe préférée, est-ce que ce sont les Sénateurs d'Ottawa ?

Eliane Lavoie

Je ne suis pas le hockey, je joue plus au soccer.

1360

Enseignement du français langue seconde

C'est quoi ton équipe de soccer ?

Eliane Lavoie

1365 Dans laquelle je joue là ?

Enseignement du français langue seconde

L'écoutez-vous le soccer ?

1370 Eliane Lavoie

J'écoute surtout l'AFC rapid soccer.

Économique

Si y a des activités de Rugby, les aiderais-tu à avoir un hot cup avant leur match ?

1375

Eliane Lavoie

Ça serait malade !

Gaël Rajote-Soucy :

1380 Bonjour tout le monde. Je suis Gaël Rajote Soucy, étudiant en Science politique première année. Dans le fond, je suis membre d'une des lignes intramurales d'hockey cossom de l'université. Je fais
1385 partie de la ligue des gars du Nord avec une fiche de 3 victoires et 7 défaites, mais bon. J'ai participé à des ligues de sport au Cégep et au secondaire en hockey cossom aussi. Qu'est-ce qui est important, j'ai eu de l'expérience en organisation d'événements sportifs comme organiser le
1390 prestigieux tournoi de Basketball de St-Jérôme. Donc, je comprends ce que ça l'implique en terme de temps et autre. Je crois en l'importance de ce comité-là parce que je parle en terme d'expérience, mais c'est une chance de faire du sport pendant nos études, on peut partager des liens avec des gens. Quand ton équipe n'est pas complète, tu peux essayer d'entre en lien avec des gens pour entrer dans une autre, etc. Ça nous permet de nous détendre aussi et de lâcher notre fou.

Études anciennes

Au hockey, tu prends pour les Canadiens ou Sénateurs ?

1395 Gaël Rajote-Soucy
Les Canadiens.

7.2. Élections - comités, conseils et commissions de l'Université Laval

1400 Enseignement et recherche

Ce comité est comme le comité d'appel. S'il y a une plainte faite en vertu de la loi des droits des étudiants, il peut y avoir une demande si les gens sont insatisfaits du résultat, ce comité-là peut se rencontrer au bureau du secrétaire général pour voir si la plainte a été traitée de manière adéquate
1405 et pour rétablir la situation. Il peut faire des recommandations. C'est un comité où il est important de connaître les règlements universitaires. Ça fait plusieurs années il ne s'est pas réuni. Ce n'est pas un comité qui devrait demander trop de temps. Sinon, il va se réunir au besoin advenant le cas d'une plainte qui demande ce comité d'appel.

1410 Études internationales et langues modernes

C'est écrit que le comité se réunit au besoin, il s'est réuni souvent dans les dernières années ?

Enseignement et recherche

Non. Aucune pendant les dernières années.

1415 *Mise en candidature :*

Économique propose Marie-Philippe Lavoie (accepte)

Relations industrielles propose Nicolas Petrozio (accepte)

1420 Nicolas Pétrozio:

Bonjour, je suis Nicolas Pétrozio au BAC en Relations industrielles, troisième année. Donc, je suis finissant. Je ne suis pas connaissant du comité. Par contre, je crois beaucoup aux droits. Surtout que je travaille en ressources humaines présentement comme généraliste dans une firme en biotechnologie. Donc, pour moi des employés qui ne sont pas d'accord avec des politique ou qui
1425 dise que quelque chose porte à interprétation ou ne sont pas d'accord avec quelque chose arrivée en milieu de travail, je suis familier avec ça : je pourrais transposer ça. Dans le fond, je pourrais appliquer ce genre de cas si un étudiant se sent lésé.

Biologie

1430 La grève est-il un droit ?

Nicolas Pétrozio

Je m'abstiens sur la question.

1435 Sociologie

Pourquoi tu te proposes sur un comité se présenter sur un comité qui ne siège pas ?

Nicolas Pétrozio

1440 L'intérêt, c'est de ramener le comité. Je sais qu'avant c'était quelqu'un d'administration et de l'AÉARPRI qui étaient déjà dessus, j'aimerais remettre le comité de l'avant. J'ai déjà été lésé par l'université et j'avais eu affaire avec le Landbosman. C'était vraiment plusieurs étapes. Je voudrais montrer qu'il y a d'autres instances. Donc, à mon sens, ce comité peut aider l'étudiant dans son processus.

1445 Études anciennes

As-tu de l'expérience en pédago, exemple, de ton citation ? Ou t'es allé à la Tap, exemple, un truc du genre ? C'est le pédago qui s'occupe des droits étudiants.

Nicolas Pétrozio

1450 Pas directement. Je suis dans un sous-comité de l'association. Je ne suis pas VP à proprement dit. Sociologie : As-tu de l'expérience sur le droit étudiant ? Connais-tu les règlements des affaires pédagogiques ?

Nicolas Pétrozio

1455 Un peu vu que j'ai déjà eu de l'expérience en vivant le processus de l'intérieur en tant qu'élève qui a été lésé, présentement, dans une affaire en cours avec un professeur qui s'occupe des stages. Il y a eu un gain de cour d'une maison formative et facultative. Je tiens à dire que je suis en processus sur les droits des étudiants pour contester la décision qui est en cours.

1460 Sociologie

Tu refuses de te prononcer maintenant, mais la grève est d'actualité, comment tu dealerais avec ça si ça arrivait ?

Nicolas Pétrozio

1465 J'analyserais les deux côtés à savoir comment me positionner sur la question. C'est une question qui mériterait un mémoire ou un doctorat à savoir pour voir si le droit de grève est un droit protégé.

Sociologie

1470 Le droit de grève va être effectif, le gouvernement fera encore des lois contre la grève, dont il y a eu certains mémoires de la CADEUL il me semble bien. En tout cas, il y a eu des documents dans ce sens-là. C'est une question qui s'en vient avec les ministres. Il faut savoir ta réaction là-dessus tout de suite, on n'a pas le temps de faire une thèse. Tu as sûrement avoir à te poser la question. Les étudiants auront une réaction, tu devras agir en conséquence. Il faut savoir si les gens qu'on élu sont prêts et outillés à prendre position dans le débat.

1475

Nicolas Pétrozio

Au fait, je ne veux pas me prononcer publiquement sur la question en ce moment par mon expérience en ressources humaines pour la neutralité. Je ne veux pas me prononcer sur ma position, peut-être pro-syndicale ou pro-employeur.

1480

Économique

Pour faire du pouce sur la dernière question, en fin de compte, si la majorité des étudiants de la CADEUL, de l'université veulent se positionner « pour » la grève, te sentirais-tu à l'aise peu importe ta position ? Défendrais-tu le droit des étudiants ?

1485

Nicolas Pétrozio

Oui.

Présidence

1490

Le comité s'occupe de l'application des règlements et des politiques de l'Université Laval. Donc, il faudrait recentrer le débat là-dessus. Présentement, tout ce qui ressemble à un règlement sur la grève dans le code de l'Université Laval est dans le règlement disciplinaire pour protéger les étudiants qui font des manifestations. C'est déjà protégé. Au-delà de ça, on sort du contexte de l'université.

1495

Marie-Philippe Lavoie :

Moi, c'est Marie-Philippe Lavoie et je suis présentement dans ma dernière année en Droit. Ce comité m'a été proposé par, je ne sais plus qui, mais merci, j'y pensais. C'est sûr, j'ai mon cours en Droit et je finis mon BAC, donc tout ce qui est application des lois et surtout que là c'est un processus d'appel, on a la chance d'avoir une base à évaluer. Ça suscite mon intérêt. Bien sûr, si le comité se réunit, ça sera ma priorité dans mon horaire.

1500

Biologie

Penses-tu que les étudiants ont le droit de faire la grève ?

1505

Marie-Philippe Lavoie

S'ils font la demande et suivent les procédures, oui.

Délibérations

1510

Relations industrielles

J'aimerais faire du pouce sur la candidature de monsieur Pétrozio, parce que ce n'est pas un exécutant, donc ça serait bien d'encourager les membres. C'est une belle façon de faire plus de place pour les membres.

1515

Études anciennes

Je ferais du pouce pour madame Lavoie, vu elle est pertinente et qu'elle est une femme. C'est un bon exemple de laisser la chance à une personne dans une position moins favorable pour les postes sociétaux de direction.

1520

Sociologie

Je vais faire du pouce sur ce que mon collègue vient de dire. C'est la sixième candidate sur les 20 qu'il y a eue. Ça montre qu'il y a 25% des femmes. Elle semble connaissante et savoir de quoi elle parle. Elle semble connaître le droit qui est certainement un atout à ce comité. Ce n'est pas le fait que ce soit une femme, mais surtout qu'elle comprend c'est quoi le principe du comité, ce qui n'était peut-être pas le cas de l'autre candidat selon moi, simplement préciser mon intervention.

1525

Enseignement français langue seconde

Oui, madame Lavoie est en BAC de Droit présentement. De plus, elle a semblé beaucoup plus ouverte comparativement à l'autre candidat parce que lorsqu'on lui a posé la question sur le droit de grève, elle a été assez directe contrairement à l'autre qui n'a pas voulu en parler. C'est un important sujet d'actualité à traiter maintenant.

1530

Enseignement et recherche

1535 Donc, le SPLA a un comité consultatif où en gros il consulte des étudiants pour avoir leur opinion sur le développement de leurs services, pour générer des nouvelles idées de projets. C'est vraiment un comité où on discute, toutes les idées sont permises. Le SPLA, c'est le service de placement de l'Université Laval. Ils aident à faire des CV et des entrevues et à trouver des stages, des jobs, etc. Il reste 2-3 rencontres.

1540 *Mise en candidature :*
Enseignement français et langue seconde propose Francis Savard-Leduc qui refuse
Quentin de Dorlodot lit la lettre de mise en candidature de Liliane Lemieux-Rousseau

1545 Études anciennes
Je proposerais Joey.

Présidence d'assemblée
Êtes-vous membre de la CADEUL ?

1550 Joey
Non.

Affaires institutionnelles

1555 Bravo, on vient de finir les élections de la CADEUL et de l'université.

Une pause est prise pendant le décompte des votes.

La présidence d'assemblée annonce les résultats des élections.

1560 Résolution CAE-A15-11-13-08
Il est proposé par philosophie, avec l'appui de design graphique:

- 1565 - Que Xavier Bessone soit élu sur le comité de réflexion sur le développement du campus.
- Que Samuel Rouette-Fiset, André-Philippe Doré, Francis Savard-Leduc, Jean-Philippe Collins-Houde, Michelle Gagnon, Xavier Bessone, Yannick Côté soient nommés sur le comité de réflexion sur le pouvoir des membres
- Que Laura Huet, Auréliane Macé, Julien Jolicoeur-Dugré et Marie-Philippe Paquet soient nommés sur le comité de campagne de sensibilisation
- 1570 - Que Nicolas-Claude Larouche et André-Philippe Doré soient nommés sur le comité d'activités socio-politiques
- Que Gaël Rajotte-Soucy et Éliane Lavoie soient nommés sur le comité des sports intramurales
- Que Marie-Philippe Lavoie soit nommée sur le comité d'application des droits étudiants
- 1575 - Que Liu-Anne Lemieux-Rousseau soit nommée sur le comité-consultatif du SPLA

Pas de demande le vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

1580 Affaires externes
Juste pour vous faire une petite mise en contexte, il y a eu cet été le renouvellement de la politique québécoise de la jeunesse à laquelle la CADEUL a participé en faisant un mémoire. Thierry a aussi participé à la consultation pour le renouvellement. Un des axes qu'on défendait était de reprendre le mandat des forums jeunesse qui avaient été abolis le printemps dernier. Finalement, le nouveau projet, c'est projet « Citoyenneté jeunesse ». Amélie Côté est là pour vous en faire une

1585

présentation. Elle sera là pour vous parler des mandats des forums jeunesse ce que le gouvernement a fait.

Amélie Côté

1590 Bonjour tout le monde. Juste pour reprendre ce que Rodolphe disait : avant il y avait deux mandats
pour les forums jeunesse, un plus financement de projet qui a été remis au carrefour jeunesse
emploi. Nous, avec notre projet de « Citoyenneté jeunesse », on essaie de reprendre la
participation citoyenne. Donc, il y a un budget qui a été voté à peu près un million de dollars
1595 pour conserver un agent de participation citoyenne. Le projet « Citoyenneté jeunesse » est autour
de trois axes : amener la relève administrative et la représentation jeunesse, de conserver le rôle-
conseil auprès du gouvernement et qu'ils aient une plus grande représentation dans les CA des
jeunes (quorum de jeunes, soit de moins de 35 ans). De faire aussi de l'éducation électorale, de
faire des éléments de participation à aller voter comme le forum avait fait avant les élections
1600 fédérales : dans les écoles secondaires et aussi dans les Cégeps avec des kiosques et pour faire
des débats. C'est pour nous donner du financement (on roule sans financement). Donc, ça serait
pour se donner les moyens parce que depuis avril on roule sans budget. On espère avoir un peu
de financement pour nous aider et nous appuyer dans notre travail. Puis, des simulations
électorales qu'on voudrait organiser ou quand il y a des consultations publiques par exemple en ce
qui concerne les matières résiduelles dans le quartier métropolitain, pour essayer de voir comment
1605 faire participer les jeunes dans les Cégeps. Puis, au niveau de la relève, avoir une participation à la
politique municipale des gens de moins de 17. Le taux d'élus jeunes est assez anémique. C'est un
peu les trois projets envisagés pour la « Citoyenneté jeunesse ». En ce moment, il y a des
négociations avec le gouvernement, donc le document décrivant le projet a été déposé et on est un
peu en attente pour les suites des négociations.)

1610

8. Respect des membres

1615 Affaires externes

Le point avait été mis à l'ordre du jour le mois passé par des associations. Je vais juste faire une
mise en contexte qui avait amené la volonté de mettre ce point par les associations : cet
événement est arrivé lors de la polémique entourant le livre des 35 ans de la CADEUL. Puis, il y
avait eu plusieurs commentaires sur l'exécutif sur les médias sociaux. J'avais réagi à un de ces
1620 commentaires et j'avais répondu des mots plutôt inappropriés à un membre. J'ai conscience que
c'était tout à fait inadmissible. Je tenais à m'en excuser.

Lettres

1625 Oui, Lettres comprend que parfois c'est difficile, on vit dans des contextes de confrontation. On
t'encourage à faire attention les prochaines fois. Par contre, on va profiter du point pour rebondir
sur autre chose qui entre dans ce point-là. Le RAFaL se sent mal à l'aise parce qu'on nous a
acheminé un message qui n'était pas une bonne idée.

Lettres lit le courriel.

1630

Lettres

Lettres se sent mal à l'aise face à ce courriel parce que nous avons des associations membres de
l'ASSÉ.

1635 Philosophie

Compte tenu de la lettre qu'on vient d'entendre, je demanderais une plénière de 25 minutes sur le
sujet. Je vais expliquer pourquoi après.

Il est proposé par philosophie, avec l'appui de théâtre:

1640

D'ouvrir une plénière de 25 minutes sur le sujet de la lettre de la présidence à Garneau.

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1645

Présidence

J'aimerais qu'on m'apporte le courriel en question. Je veux juste valider que ce sont bien les mots que j'ai utilisés. Après, je pourrai expliquer si vous le voulez.

1650

Lettres

Bien sûr.

Philosophie

1655

Dans la plénière, je voudrais rebondir sur ce qu'a dit le RAFaL. Nous on considère que c'est un manque de respect flagrant envers les membres de la CADEUL vu qu'il y a des membres ici dans l'ASSÉ. C'est marqué ici clairement qu'il faut empêcher les interférences à Garneau pour l'ASSÉ. Ce n'est pas dans les mandats de la présidence d'intervenir dans les AG d'affiliation dans d'autres associations au Québec. Surtout qu'il nous vise, nous les 8 associations qui sont affiliées à l'ASSÉ et à la CADEUL. Je sais que ce n'est pas l'association la plus aimée. Par contre, je crois qu'on a le droit au même respect que tout le monde. Surtout que dans la campagne de l'UEQ, on accepte les gens de l'extérieur, dont l'ancien exécutif. La présidence n'a émis aucune réserve par rapport à ça, donc je ne vois pas pourquoi si des acteurs extérieurs viennent aider pour le « oui », pourquoi on ne pourrait pas appuyer Garneau ceux qui sont avec nous autres.

1660

1665

Présidence

Je vais répondre tout de suite pour mettre en contexte ce courriel. Dans le fond, c'est une assemblée générale qu'il y a eu à Garneau sur les affiliations de l'ASSÉ. Nous, à la CADEUL, on a des liens avec à peu près toutes les associations régionales des Cégeps, sauf Garneau. Ça fait un certain temps qu'on n'est pas capable de les rejoindre. Puis, dans la foulée de ce qui allait se passer chez eux, on trouvait que ça allait créer des tensions assez vives avec leurs membres qu'ils soient « pour » ou « contre » l'ASSÉ. Ce courriel ne visait nullement à empêcher les associations de prendre part au débat, ni nos membres ou quoique ce soit, mais c'était vraiment pour avoir un canal de communication efficace. Je ne voudrais pas en aucun cas que ce genre de tension qui arrive souvent dans ces situations-là se répercute, soit contre la CADEUL parce qu'on a une perception qu'on voudrait jouer chez eux. Autant on ne veut pas que des gens de l'extérieur participent à nos processus, par exemple, que des associations extérieures viennent se prononcer sur nos sujets autant que nous on ne veut pas que l'association de Garneau soit mal informée ou inquiète de la présence de membres de la CADEUL sur son terrain. On voulait que les mettre en contexte. Je voulais seulement communiquer avec eux, communication qui n'a jamais eu lieu d'ailleurs. On n'a jamais rencontré l'association de Garneau. Apparemment, le message ne s'est pas rendu.

1670

1675

1680

Science politique

Ma question s'adresse à la présidence. J'aimerais savoir depuis quand le président cumule le poste de commissaire à l'éthique à la désaffiliation et celui de président de la CADEUL ? Depuis quand c'est permis de faire de l'ingérence dans ce qui se fait dans d'autres institutions qui ne sont pas celles de la CADEUL ?

1685

Présidence

1690 Je le répète je ne voulais pas en aucun cas qualifier l'éthique du processus de Garneau, mais seulement qu'il y ait un canal de communication pour qu'on puisse au moins s'expliquer et que tout se passe bien pour précisément il n'y ait pas de tensions entre l'association de Garneau et la nôtre.

Lettres

1695 Je me demandais, est-ce que les autres exécutants sont au courant de ce courriel ?

Affaires institutionnelles

1700 Oui effectivement on en a parlé, j'en ai parlé avec Thierry. Je suis d'ailleurs un peu mal à l'aise qu'on dise qu'il voulait interférer dans les désaffiliations des associations à l'ASSÉ. Quand j'ai parlé avec lui, il disait qu'il ne voulait seulement qu'entrer en contact avec l'association de Garneau. Comme d'ailleurs la CADEUL tente d'entrer en contact avec toutes les associations des Cégeps de la ville de Québec pour développer de bonnes relations et c'est plus facile avec certaines qu'avec d'autres. À terme, si un jour on arrive à entrer en contact avec Garneau, on aura de meilleurs partenariats

1705

Sociologie

1710 Ouais, c'est vraiment dangereux de débattre des intentions de quelqu'un derrière un courriel. Par contre, c'est bien intéressant de s'attarder aux mots qui sont utilisés. Je ne présumerai pas des intentions, je vais laisser la présidence se défendre, mais j'aimerais savoir en quoi c'est dans le mandat de la présidence de discuter de l'influence des étudiants universitaires dans le milieu associatif de FXG. En quoi, dans sa qualité de président de la CADEUL, comment on peut s'ingérer de cette manière-là et comment on veut contrôler, du moins, discuter que des membres de la CADEUL ici présents soit allé sur le campus de FXG. On peut être d'accord avec ça ou pas, mais en quoi dans les qualités d'un président d'une association étudiante on peut se permettre d'écrire comme ça sur les actions des étudiants universitaires ? Seulement vous rappeler la phrase suivante : « Comme vous le savez, une minorité d'associations de la CADEUL sont membre de l'ASSÉ et suivent de près votre assemblée générale de désaffiliation. Je vois très mal le but derrière ce courriel si ce n'est que de faire de l'interférence dans votre processus même si c'est ce que vous défendez. Donc, j'aimerais savoir en quoi c'est le mandat du président d'aller parler de ses membres avec une autre association autour d'une association nationale qu'on n'est même pas membre de toute façon. Dans le fond, oui, le désir de développer des liens avec Garneau et tout, ce n'était peut-être pas le temps, mais dans le courriel c'est clairement stipulé que le président veut s'assurer qu'il n'y ait pas d'interférence dans le processus démocratique de Garneau. Donc, j'aimerais savoir comment le président et tout le monde qui était conscient de cette lettre voudraient que ça se passe. Si je comprends bien le courriel, ça veut dire que moi, en tant qu'ancienne exécutant de Garneau, je ne pourrais aller mober ou me présenter tout simplement à mon ancien Cégep. Je trouve ça très malaisant surtout qu'à la CADEUL il y a beaucoup de ça, je veux dire, notamment la présidence d'assemblée est un ancien exécutant de la CADEUL qui écrit le livre également ou l'ancien exécutif comme mentionné avant l'ancien exécutif avait rencontré le nouveau. Donc, s'il y a des interférences entre des anciennes associations et des nouvelles, je considère que ça se passe surtout au niveau de la CADEUL.

1725

Présidence

1735 Je répète, le but du courriel, c'était de précisément de contacter l'association de Garneau pour qu'il n'y ait pas de mésentente dans leur propre processus. Ce n'est pas à nous de juger qu'il y ait des gens qui viennent parler à d'autres membres sur leur terrain. Mon seul souci a été, si jamais ça arrive, qu'il sente de notre côté une volonté d'en discuter.

Communication publique

1740 Pour avoir déjà communiqué avec des gens de Garneau, je comprends les inquiétudes du président. C'est vrai qu'il y a certaines manières de faire des étudiants de Garneau qui ont été critiquées par certains étudiants de Garneau. Je comprends les motifs du président de vouloir avoir

1745 un canal de communication pour que ça se passe bien. Évidemment, je partage l'inquiétude de mes collègues sur le choix des mots. Qu'on soit d'accord ou non avec ce courriel, je crois qu'il est clair qu'il y a confusion avec ces mots. Je ne veux pas porter d'intention sur le message, mais quand je lis ça je n'ai pas un malaise autant que je me demande la pertinence de certaines phrases.

Affaires publiques et relations internationales

1750 La préoccupation principale de la présidence était de protéger l'image de la CADEUL projetée auprès des associations externes au campus. Ça peut justifier très bien le courriel, mais je vois difficilement comment la présidence, peu importe ses intentions, pourrait avoir l'intérêt que l'ASSÉ ne soit plus affilié avec Garneau. Je ne crois pas qu'il y ait de haine. Je suis prêt à croire que le courriel était pour protéger l'image de la CADEUL. Je ne vois pas quel autre intérêt il pourrait y avoir.

Présidence

1760 Par rapport au choix des mots, quand on est en Communication publique il faut faire attention. Mais ici on parle d'un courriel envoyé à quelqu'un qu'on ne connaissait pas et qui ne nous répondait pas déjà depuis plusieurs mois. Dans un contexte où éminemment il y avait un risque de potentielles tensions entre associations, il fallait trouver une façon de leur dire : « C'est urgent, s'il y a un problème, contactez-nous ! » C'est pour ça les mots étaient forts, on voulait une réponse. Si jamais vous croyez qu'on a mis des ressources quelconques dans le processus de l'AG de Garneau, comme d'envoyer des messages, contacter des membres, produire du matériel ou quoique ce soit, 1765 détrompez-vous, ça n'est jamais arrivé. On n'a aucune raison ou la volonté de faire ça.

Biologie

1770 Je serais curieux de savoir quels moyens concrets vous auriez utilisés s'ils vous avaient contacté ? Comment vous auriez pu limiter les dégâts ?

Présidence

1775 Simplyment en communiquant, que s'ils ont des questions, savoir qui est là. Qu'ils puissent voir ce qu'on peut leur offrir. Au-delà de ça, on ne peut rien.

Lettres

1780 J'espère que ce n'est pas par hasard qu'on a mentionné le nombre d'associations membres de la CADEUL et membres de l'ASSÉ : 8 sur 87 membres. C'est sans doute un des objets principal du courriel. On comprend qu'on voulait communiquer, qu'il y ait un dialogue, mais je réitère ma question à savoir quels étaient les prochaines étapes dans cette logique d'interférences de la présidence ? Et surtout en ce qui concerne ces associations-là, il aurait fallu que les associations membres de la CADEUL et de l'ASSÉ soient contactés par la présidence voir quelles étaient leurs intentions et leur position face à ça ? Dans la mesure qu'on veut établir une saine communication, je pense que les gens qui font objet de cet envoi de Garneau aient été contactés ou au moins adressés, mentionnée pour le bien de la transparence d'obtenir la vérité.

Présidence

1790 Dans le fond, par rapport à la mention du nombre d'associations membres de l'ASSÉ et de la CADEUL, c'est l'exemple que je vous parlais pour leur montrer qui on est et pourquoi on veut s'adresser à eux dans le but qu'ils nous contactent. Par rapport aux courriels à nos associations membres, dans aucun cas, on n'a à se mêler de ce genre de procéder de nos membres ou d'interférer dans les plans de nos associations membres ou les non plans. Notre seul souci, c'est de s'assurer que les communications avec les associations de Québec soient saines. C'est pour ça qu'on n'a pas voulu en discuter avec nos associations. Ce n'est pas dans nos mandats de faire ça.

Études anciennes

1800 Je ne suis pas omniscient et encore moins membre de l'ASSÉ. Par contre, je ne pense pas que personne qui va mober à Garneau en disant « Yo, faut rester avec l'ASSÉ, salut men, ça va ? Je suis dans la CADEUL. ». Donc, je ne vois pas pourquoi il y aurait eu une urgence de contacter FXG pour leur dire : « Je veux être sûre que personne qui pense que c'est la CADEUL qui mobe pour l'ASSÉ. » On le sait tous que l'ASSÉ et la CADEUL ne sont pas de très bons amis, je parle par omniscience maintenant, mais je ne comprends pas qu'il y ait eu un urgent courriel sur des interférences qui n'existent mêmes pas, si ça ne serait pas pour d'autres intentions que je ne connais pas.

1805 Présidence

Effectivement, c'est un courriel de plus qui a été envoyé depuis cet été pour leur dire qu'il y a ça qui arrive. Une fois de plus, on a voulu les contacter et on leur a dit de le faire rapidement parce qu'il y a ça qui pourrait arriver, puis vous pourriez voir des membres de la CADEUL ou ainsi de suite dans votre processus. C'est simplement pour ça, ce n'est pas une question d'urgence. Nous ça n'a pas été un dossier prioritaire du tout. En tant que tel, on a envoyé un message pour dire : « Communiquez avec nous, faites-le ! » et on a continué nos affaires. On a pas eu de nouvelles et on n'est pas allés au bureau de Garneau pour voir si les gens avaient vu, on n'a pas essayé d'appeler personne non plus.

1815 Génie agroalimentaire

Ouais, moi quand je vois ce message-là et que j'entends ce que la présidence dit, je comprends l'urgence de contacter. J'ai l'impression que la présidence a fait son travail, on est un écosystème d'association à Québec. Je pense que c'est le rôle de la présidence de forger des liens sains avec les autres associations. Quand j'entends qu'on n'avait pas de réponse, je pense que c'est bien d'insister pour avoir une réponse dans la mesure du possible. Je crois que le travail a été bien fait.

Droit

1825 Je vais dans le même sens que mon collègue en agroalimentaire a dit, on ne sait pas l'urgence, vu que la CADEUL n'est pas sur le terrain. Je trouve donc la communication pertinente. C'est pourquoi c'est intéressant de savoir la situation, à qui s'adresser en cas de tensions, c'est comme ça je l'ai perçu. C'est pertinent.

Présidence

1830 J'aimerais ajouter que ce courriel était adressé à un membre du conseil exécutif du Cégep de Garneau. En aucun cas, je ne pensais que ça se retrouverait publiquement au procès-verbal. Si ça avait été le cas, j'aurais évidemment utilisé d'autres mots pour ne pas avoir un propos ambigu qui pourrait laisser croire qu'on est contre l'ASSÉ. Honnêtement, on ne s'attendait pas que ce courriel sorte ici aujourd'hui.

1835 Histoire de l'art

1840 Je comprends l'urgence du courriel, vous n'avez pas contact avec eux et vous en voulez. Par contre, certains termes sont un peu paternalistes concernant les 8 associations membres de l'ASSÉ, dont Histoire de l'art ne fait pas parti, mais simplement de dire que « la CADEUL veut développer des liens de communication », ça c'est bon. Mais dire : « pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'interférence dans votre processus. » Quand vous venez de dire 8 associations, ça sonne comme-ci vous vouliez mettre une laisse à ces associations. C'est peut-être maladroit, ce n'était peut-être pas l'intention, mais même si le président n'avait pas l'intention que ce courriel soit public, j'ai pas mal l'impression que la personne qui a reçu le courriel a eu la même réaction que nous quand on l'a lu. Une espèce de lien paternel entre les associations. C'est un peu malaisant en fait.

1845 Sociologie

Je ne sais pas si les gens de la CADEUL relisent leurs courriels, mais j'ai un conseil à faire : la prochaine fois que vous enverrez un courriel, vous devez réfléchir au fait que bien oui il va être

1850 imprimé et affiché sur les murs. Ce n'est pas une conversation dans le fond d'un bar. Je suis
désolée, ça va faire moral mon affaire, mais vous êtes des exécutants de la CADEUL, toutes vos
conversations sont potentiellement imprimables et distribuées. En plus, envoyer à une adresse
courriel pas d'un exécutant, c'est comme n'importe qui peut sûrement peut y avoir accès. Il y a
peut-être un ancien exécutant qui a le mot de passe là. Si vous faire des affaires de même, faites le
1855 plus subtilement. Je ne sais pas, en fait, ne le faites pas ça de l'air. Ça été répété par plusieurs,
mais je crois que c'est essentiel de s'en rappeler. Bâtir des relations avec d'autres associations de
la Ville c'est très pertinent. Faire des activités avec eux, faire des liens, c'est tout à fait noble, mais
le faire en allant à l'encontre de 8 associations membres, c'est intolérable. Même si vous êtes
contre l'ASSÉ ou que vous soyez pour l'UEQ, ça ne se fait pas. Je veux dire, logiquement, je ne
sais pas comment on peut défendre ça et ça serait bien que le président l'assume. J'aimerais
1860 reprendre deux points dit par la présidence dans ses réponses. C'est d'entretenir de bonnes
relations, j'aimerais souligner que ce n'est peut-être pas la meilleure façon d'entrer en entrée de jeu
très paternaliste en disant : « Je vais vous aider à m'assurer qu'il n'y ait pas d'interférence dans
votre processus » et qu'ensuite il y ait une phrase qui présume de l'influence qui serait
problématique de certains étudiants dans le processus associatif de FXG. On comprend que c'est
1865 sûrement les 8 associations sur 87 qui sont dans l'ASSÉ qui les feront. Donc, pour avoir de bon
lien avec une association comme Garneau qui est pas mal militante, adopter un ton paternaliste ce
n'est certainement pas la bonne façon. J'aimerais le souligner, c'est bien la présidence l'a reconnu
: il y a la CADEUL devant les kodak et celles des corridors et des courriels. C'est bien qu'il l'ait
enfin reconnu.

1870 On aimerait savoir, pourquoi ce n'est pas à l'externe de faire le lien avec les autres associations ? Il
y a peut-être une liste de tâches que je ne comprends pas.

Présidence

1875 Par rapport aux façons de communiquer, si on avait eu d'autres façons de communiquer avec eux
pour s'assurer qu'il n'y ait aucune ambiguïté, on l'aurait fait. Leur site était hors fonction, on n'avait
que ce courriel, on n'avait pas de numéros de téléphone, les numéros de leurs employés, aucun
aucune autre adresse courriel, puis on a toujours pas d'autres contacts que ça avec eux. Je le
répète, en aucun cas ça ne doit être pris comme une façon de travailler contre nos associations.
On voulait communiquer avec une association externe pour s'assurer qu'ils n'aient pas une
1880 mauvaise perception. Ils font souvent des AG à ce sujet-là. Ce n'est pas qu'on veut que la
CADEUL se mêle de ça et je parle bien de la CADEUL et non des associations membres. En
aucun cas on s'est tenu au courant de ce que faisaient nos associations à ce sujet. On veut juste
développer des moyens de communication.

Design graphique

1885 Dans le fond le problème que je vois, ce n'est pas l'intention derrière le message, mais ce qu'il
laisse sous-entendre. C'est ça le problème dans l'histoire. En tant qu'étudiante et membres de la
CADEUL, je ne crois pas que la présidence avait des projets cachés ou quoique ce soit. Ce n'est
pas ça le problème. Le problème, c'est qu'on est une association assez publique, on est une
1890 association qui a un certain rôle dans le mouvement étudiant alors on ne peut même pas laisser
sous-entendre qu'on parait ça. Ce n'est pas l'intention, c'est ce que le message renvoie. Si
certaines associations ici on vu ça de cette manière, il y a d'autres associations ailleurs qui l'ont lu
qui l'ont vu aussi de cette manière. C'est que d'autres associations ailleurs ont pensé ça. C'est
nous qui paraissions mal dans ce mouvement-là. Ce qui est important de comprendre, c'est que
1895 cette erreur a été produite et qu'elle ne devrait pas se reproduire.

Philosophie

1900 C'est une question d'information. Ce qu'elle vient de dire, ce n'est pas une question, mais un
commentaire. Je me demande pourquoi le président devrait passer devant tout le monde à chaque
tour de parole. Je crois que d'autres associations auraient de quoi à ajouter.

Présidence d'assemblée

Bien, selon moi, les interventions sont assez dirigées vers le travail de la présidence sur une action qui a été posée.

1905

Philosophie

Par contre, il n'y a pas de question de poser. On peut parler de n'importe quel sujet sans l'intervention du président. On l'a souligné pendant les élections, je trouve ça plate qu'on se fasse toujours prendre notre droit de parole. Je trouve ça plate autant pour ceux qui veulent défendre Thierry que ceux qui veulent donner leur point de vue. J'aimerais que ce soit pris en compte. Ce n'était qu'un commentaire, j'aimerais qu'on le prenne en considération.

1910

Présidence d'assemblée

D'accord, je vais en tenir compte, mais dans les faits, les interventions de beaucoup d'interventions remettent des associations qui visent à remettre en questions des actions que la présidence a posées. Dans ce cas-là, je pense qu'il est légitime de le laisser se justifier. Après, je reprends les tours de paroles, peu importe l'intervention de l'association, mais je vais en tenir compte.

1915

Présidence

Effectivement, publiquement, on n'a jamais eu l'intention de publier des communiqués ou de faire des entrevues et parlé d'interférence entre associations dans un cas de désaffiliation des milieux associatifs. Ce n'est vraiment pas le cas. Ce courriel n'était pas destiné à faire l'objet d'un débat sur la place publique par rapport à l'interférence d'affiliation. C'est l'envoi d'une boîte courriel d'un officier à une autre boîte courriel d'officier. Je trouve ça regrettable, mais en aucun cas on veut en parler sur la place publique. Ça ne rentre pas dans nos définitions de mandat.

1920

1925

Communication publique

Mon point est en trois petites parties. D'abord, au niveau de la subtilité, comme le mentionnait une de mes collègues, que peut-être certains exécutants connaissaient le mot de passe : c'est impossible, seulement en Communication, quand on change de titre on change de mot de passe. Si la présidence fait son travail comme du monde, il doit l'avoir changé. Comme les anciens exécutants ne connaissent pas le mot de passe, je ne vois pas comment quelqu'un d'autre aurait pu lire. Ensuite, mon deuxième plus qui est en fait une question, la voie du courriel ne semble pas fonctionner avec Garneau, il semble y avoir une divergence à rester en contact avec vous, est-ce que vous avez déjà considéré les rencontrer, si cela est possible évidemment ? Finalement, je n'ai pas de troisième point.

1930

1935

Présidence

Il y a plusieurs associations de la région de Québec qu'on a rencontré en personne. C'est sûr qu'on fixe toujours des rendez-vous avant par courriel. C'est vrai qu'il faudrait qu'on débarque dans leur bureau, puis qu'on propose de leur parler. Mais dans le contexte actuel, je crois que ce n'est pas le bon moment.

1940

Économique

Économique voudrait voir le courriel.

1945

Science politique

J'aimerais réitérer les propos de Desing graphique, maintenant je pose une question qui n'a pas été répondue : est-ce qu'avant d'envoyer ce courriel-là, est-ce qu'on a communiqué directement avec ses 8 associations-là qu'on mentionne ici ou il y a eu 0 canal de communication avec ces associations-là avant d'avoir fait ce courriel ? Vu on semble dire que la communication est le fer de lance pour l'absence d'interférence, etc. Donc...

1950

Présidence

- 1955 Comme je le disais tout à l'heure, non, on n'a communiqué avec aucune association de la CADEUL par rapport à l'AG de Garneau. On ne veut pas travailler sur un dossier, on ne veut que faire un lien de communication avec Garneau pour s'assurer que tout fonctionne bien. En ce sens-là, à moins qu'on me dise qu'il y a un problème, qu'il nous dise par exemple de transmettre un message ou qu'il veule des informations, à ce qu'on sache, Garneau ne nous a pas laissé voir qu'il y a eu quelconque problème avec nos associations avec nos membres ou leurs membres. Onon, on n'a pas communiqué avec personne parce qu'on ne veut pas se mêler de leur processus. Nous ce qu'on veut, c'est qu'il y ait une bonne communication en cas de problème.

Philosophie

- 1965 Je prolonge la plénière de 20 minutes.

La plénière est prolongée de 20 minutes.

Études internationales et langues modernes

- 1970 Depuis le début, on dit, « Ah, ce n'est qu'un message », ça c'est un détail. Dans le fond, la présidence a dit qu'il n'y avait eu aucune communication avec les 8 associations, puis qu'il n'avait eu vent d'aucune interférence, mais reste que dans le message il est écrit « Une minorité d'associations étudiantes suivent de très près votre assemblée générale de désaffiliations. » Et étant une des associations « visées », je vois ça comme un procès d'intention. Notre association se sent visée. Puis, si le message était seulement de développer des liens de communication, pourquoi avoir présumé d'une influence. Ce n'est pas juste une erreur, d'où ça sort ? Pourquoi mettre ça dans un courriel si nous on n'a rien reçu ?

Études anciennes

- 1980 Ouais, j'ai l'impression que tout le monde sait très bien que la CADEUL ne postera pas ça publiquement à l'univers. Le problème, c'est que la présidence a envoyé un e-mail avec la boîte de la CADEUL à la présidence à Garneau. Ça n'aurait pas été pareil s'il avait utilisé Facebook en disant : « Hey, yo men, je veux t'aider. » Même si ce n'était pas public, il a utilisé la boîte de la CADEUL à la présidence de Garneau pour dire : « Hey, salut. À l'Université Laval, les associations qui sont dans l'ASSÉ font de l'interférence dans le milieu associatif de FXG et blabla. » Si avec ma boîte d'Études anciennes j'envoyais un courriel à Limouilou qui disait : « Hey, ça l'air que des étudiants de Sociologie ont voté de militer pour les lutins à votre Cégep. » Je suis pas mal sûr que mon association me taperait les doigts et me mettrait dehors. Si j'envoie des choses pas rapport à ce que mon association a voté avec cette boîte courriel, des sujets de même à d'autres associations pas rapport je suis pas mal sûr que je me ferais renvoyer assez vite.

Présidence

- 1995 La raison pour laquelle on a envoyé le courriel, c'est en lien avec notre orientation de représentation régionale de fortifier des liens. Présentement, on est en tournée des associations : 12 associations de Cégeps en font partie. C'est pour cette raison que je n'ai pas communiqué par Facebook, d'ailleurs, je ne les connais pas. C'était vraiment la CADEUL qui s'adressait à eux pour leur dire, s'il y a un problème, communiquez avec nous pour une fois.

Traduction

- 2000 Depuis combien de temps FX Garneau refuse toute communication ?

Présidence

- 2005 Ils n'ont pas refusé d'entrer en contact, on n'est juste pas arrivé à entrer en contact. C'est seulement ça.

Affaires externes

2010 Juste pour vous mettre en contexte, au début de l'été, on avait fait une tournée des associations de pas mal tout le Québec. J'avais essayé de contacter tout le monde. Garneau je n'avais pas réussi. J'avais été sur leur site et j'avais pris tous les e-mails possibles, présidence, communication, etc. J'avais envoyé quelques e-mail sans réponse. J'avais aussi stalké les gens de socio-pol sur leur Facebook et il n'y avait pas eu de réponse non plus. C'est ça.

Philosophie

2015 Bon, parfait, j'ai plusieurs points. Le premier, je vais reprendre le point de la présidence qui disait avoir un besoin de communiquer avec Garneau, un besoin de communication d'accord, mais pourquoi dans ce contexte, dans le contexte où ce serait les associations de l'UL qui iraient à Garneau ? L'autre chose, je me suis fait souvent dire, « Ho non, ça paraît pas bien, je ne pensais pas que ça sorte. » Je pense que le rôle de la présidence c'est de paraître bien devant ses associations que l'information sorte ou pas. Ici, ce que je déplore, c'est qu'on essaie d'avoir plus de communication avec Garneau que notre propre association qui sont membre de la CADEUL. Ça aurait été vraiment intéressant de parler nous parler au 8 associations, ça aurait été intéressant que quelqu'un me demande : « Ah, Julien, est-ce que Philo va mobber à Garneau ? ». Ce n'est pas ça que vous avez fait. À la place, vous avez envoyé un courriel à Garneau disant qu'il y a des associations d'UL qui vont venir pour interférer et je cite, interférer dans votre processus. Vous avez fait un procès d'intention. Ça nous accuse de faire ça. Il y a clairement un manque de respect des membres. J'ai des membres de Philo qui sont allés mobés à Garneau. C'est clairement un manque de respect de leur dire : « Vous n'avez pas le droit de faire ça. » Je répète, on accepte du monde qui vienne pour l'UEQ, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas faire ça. De dire ça à des associations, ce n'est pas de l'affaire de la CADEUL. La CADEUL n'a aucun mandat face à Garneau. Elle a le mandat de ne rien faire avec l'ASSÉ, de ne pas interférer et de ne pas aller à leur congrès. Je me souviens il y a deux Caucus, on a avait même voté de ne recevoir aucune information de l'ASSÉ. Je ne vois pas pourquoi le président a senti le besoin d'interférer avec l'ASSÉ. Je trouve ça déplorable, surtout que par rapport à ce courriel, tout ce qu'on nous dit : « Ah, ce n'est pas ça que je voulais dire ou je ne pensais pas que ça allait sortir ». Je trouve ça déplorable que le président ne se rende même pas compte de son erreur. Elle n'est même pas prête à l'assumer. Puis, la seule erreur qu'elle assume c'est : « Ah, j'aurais dû faire ça dans un canal où j'aurais été sûre que ça ne serait pas sorti. » Dans le sens, je cache ça à mes membres ici présents. Moi, je le réitère, c'est un manque de respect flagrant pour de tous les étudiants, même ceux non membres de l'ASSÉ. Parce que si des choses sont dites sur les membres dans ce courriel, ça peut se faire une autre fois pour d'autres. Comme si Science et génie auraient un projet pour les oléoducs et que je serais contre à cause du surplus de job que ça demanderait, je me verrais mal envoyer des courriels à Science et génie pour interférer. Ce n'est pas de mes affaires, ce n'est pas mon mandat. L'autre chose, je commence à trouver déplorable que, depuis le début du mandat de tout l'exécutif ici, on voit que souvent les dossiers externes sont souvent pris par la présidence. Je ne vois pas la job de Rod si c'est la présidence qui fait tout à sa place. Je suis pas mal sûr que lui non plus n'est pas d'accord avec ce message-là. Je pense qu'il ne l'aurait pas fait ou il aurait utilisé plus de tact pour le faire. Ce que je demande, c'est à la présidence de s'occuper de ses affaires. Laisser Rod s'occuper de ses affaires. On a eu plusieurs scandales depuis le début de votre mandat. Je suis tanné d'arriver ici et d'en parler. Ça fait 8 mois que ça dure et ça souvent rapport avec la présidence. On a la preuve qu'il y a un problème avec la présidence.

Présidence

2055 Lisez le courriel, je ne dis pas en aucun cas que des associations vont interférer dans le processus de Garneau, ce que je dis : « Si les associations interfèrent, on veut discuter. »

Études anciennes

Je ne pense pas que ce soit une question privilège, il l'utilise pour se défendre, avoir un droit de parole.

2060

Présidence d'assemblée

Relisez le code CADEUL. Si quelqu'un remet en cause l'action de quelqu'un, quelqu'un peut faire une question privilège pour se justifier.

2065 Présidence

En aucun cas je n'ai pas dit que la CADEUL voulait se prononcer là-dessus, en aucun cas je n'ai dit que vous alliez interférer. Je n'ai voulu que créer un canal. Par rapport à communiquer avec les associations membres, on a voulu avoir un rôle passif là-dedans. En aucun cas on a voulu avoir des informations. On a voulu un canal de communication pour que si jamais un problème survient, de communiquer avec nous. On n'a pas voulu connaître les stratégies, on n'a pas voulu savoir comment de membres y allaient. Sinon, on me demande pourquoi ce n'est pas le VP aux affaires externes qui a communiqué avec eux ? C'est lui qui a fait toutes les communications avec Garneau depuis le début, pourquoi c'est moi qui a fait celle-là, c'est parce qu'on n'avait pas encore été répondu. On voulait être répondu et avoir un courriel de la présidence, ce n'est pas la même chose que d'en recevoir un de l'externe.

2075

Présidence d'assemblée

Je vous demanderais d'être un peu plus spécifique la prochaine fois que vous posez une question privilège. Sinon, ce sera considéré comme un droit de parole.

2080

Philosophie

En fait, je me dis, ça fait plusieurs mois que vous n'avez pas de communication avec Garneau, pourquoi ne pas arrêter ? Vous dites ne pas nous accuser ? Je m'excuse, mais relisez votre courriel ! Pourquoi envoyer un document qui nous accuse directement de faire de l'interférence ? La CADEUL dit : « La CADEUL aimerait créer des liens de communication directe pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'interférence dans le processus » et juste avant, elle parle des 8 associations membres de l'ASSÉ. On nous accuse de vouloir faire de l'interférence et ce n'est pas de vos affaires. Par exemple, si André-Philippe veut rendre le campus de Garneau marxiste ou léniniste, ce n'est pas de vos affaires, ce n'est pas dans vos mandats. C'est, de un, outrepassé ses mandats et, de deux, c'est un non-respect des membres flagrant. Ça arrive souvent qu'on nous manque de respect. C'est clairement nous mettre au pilori.

2085

2090

Présidence

Si on s'était mis à faire des interférences avec les associations par quelconque moyen sur ce sujet-là, on aurait eu de grosses discussions et l'entretien qu'on a actuelle aurait été pas mal pire. Sérieusement, on n'a mis aucune ressource pour vous empêcher d'avoir vos positions. Tout ce qu'on a fait, c'est communiquer avec une autre association pour créer un lien de communication. On n'a pas empêché quiconque de faire ce qu'il voulait. Le campus de Garneau faisait une AG, on voulait que leur dire qu'on était là s'ils avaient des questions ou s'ils se sentaient lésés par nous, la CADEUL, et non vos associations membres. C'est pour ça on se met en contexte. La CADEUL représente 87 associations étudiantes et non 8 associations. Pis si ça avait été 10 autres associations qui n'auraient pas été membres de l'ASSÉ qui aurait voulu faire du piquetage sur le campus de Garneau, on aurait voulu avoir les mêmes liens de communications.

2095

2100

2105

Philosophie

Pourquoi on n'admet pas une erreur ?

Design graphique

Le seul truc que je ne comprends pas dans l'histoire, je ne vous connais pas vraiment à la CADEUL, la seule personne que je connais c'est Randy, mais j'ai fait un mandat à la FEQ, j'ai été

2110

aux relations et communications parce que je fais du Design graphique, mais je me suis aussi occupée des communications. Messemble que ça ne nous aurait jamais passé par la tête d'envoyer un courriel possiblement problématique à une association déjà pas en notre faveur à la base. C'est ça je ne comprends pas. Je comprends qu'il n'y avait vraiment aucune mauvaise volonté en arrière, mais comme je le disais tout à l'heure, il laisse quand même sous-entendre des choses. Je ne comprends pas pourquoi on essaie tant de parler à une association qui ne veut pas nous répondre. Je veux dire, ce n'était pas voulu qu'on en parle aujourd'hui, ce n'était pas voulu que ce soit rendu public, mais messemble en tant qu'exécutant d'une association étudiante d'envergure comme la CADEUL, on doit savoir que des courriels comme ça seront rendus publics.

2115

2120 Pour reprendre les propos de Camille, on s'arrange pour être subtile ou ne pas envoyer de messages qui pourront être imprimés. C'est juste ça que je ne comprends pas. Il y a eu une erreur quelque part et, comme a dit Julien, ça serait peut-être nice qu'on s'entende qu'il y a eu une erreur et promettre que ça ne recommencera plus. On pourrait laisser la situation à sa place et faire en sorte qu'elle ne s'escalade pas. C'est le conseil que je donne.

2125

Lettres

J'aimerais revenir sur la première ligne du message et je cite : « J'aimerais entrer en contact avec votre porte-parole rapidement afin de discuter de l'influence de certains étudiants universitaires dans le système associatif de FX Garneau ». Je veux bien croire qu'il veut établir une logique de discussion ponctuel, mais le faire par le biais de la présidence, utiliser son titre d'officier, pour parler de certains étudiants universitaires et de leur influence dans le milieu de FX. À mon avis, c'est complètement irrespectueux, c'est également obscène et indigne d'un milieu associatif et transparent. J'aimerais savoir de quels étudiants la présidence parlait-il ? De quelles influences voulait-il parler et dans quel terme aurait-il parlé avec FX Garneau ? Les autres étudiants étaient au courant ? J'imagine que l'avoir su, ça n'aurait pas fait consensus.

2130

2135

Affaires socioculturelles

Comme Thierry l'a dit, c'est dans nos orientations de faire de la représentation régionale, de contacter les autres associations étudiantes. Vous comprendrez qu'entre exécutants, on ne s'envoie pas un courriel sur chaque action qu'on pose, ça serait super lourd et on ne pourrait pas travailler. Donc, c'est dans le cadre des dossiers, on fait confiance que le travail est fait. Je comprends les questions soulevées, selon moi les intentions n'étaient pas malsaines, je pense que les mots n'étaient peut-être pas les meilleurs. Je comprends ce que vous avez pu en penser, mais je ne crois pas qu'il faut commencer à trafiquer les intentions derrière tout ça. Dans le cadre du dossier sur la représentation régionale, il est important de parler aux différents acteurs et si on ne répond pas au courriel, il faut continuer et insister. Je pense qu'on a parlé avec cette association justement pour leur dire qu'on n'allait pas interférer pour dissocier le processus. À savoir que des étudiants de FX Garneau rencontrent des étudiants de l'Université Laval qui sont en train de faire de la mobilisation « pour » ou « contre », peu importe, derrière tout ça, de simplement avoir des communications pour dire : « Écoutez, on ne veut pas interférer dans votre processus, s'il y a des étudiants qui font de la mobilisation dans votre référendum, ça ne vient pas de nous. Ça ne vient pas de nos étudiants, fort probablement de membres de la CADEUL, parce que la plupart le sont. C'est ça pour moi les intentions derrière le courriel.

2140

2145

2150

Lettres

Juste un point d'ordre. J'avais fait une demande assez claire, monsieur Descôteaux, j'aimerais qu'on y réponde. Merci.

2155

Présidence

Par rapport à ce qu'il y avait eu dans le texte, pour ceux qui connaissent le contexte de Garneau, l'exécutif a été élu avec une volonté de tenir ce genre d'assemblée. Ils ne nous répondent pas depuis longtemps, on ne sait pas pourquoi, c'est peut-être parce qu'ils ne le veulent pas ou peut-être parce qu'ils ont peur de toutes associations externes. En tous les cas, on voulait bien montrer

2160

2165 que la CADEUL, en tant que telle, n'a rien affaire avec ce genre de processus. On n'est pas une association qui regarde près le processus de désaffiliations de l'ASSÉ. Mais c'était une association dans la région, on n'avait aucune personne en tête quand on leur a communiqué. On voulait leur dire : « Nous ne sommes pas des étudiants qui suivent cet événement de près. »

Histoire

2170 Je voudrais savoir, compte tenu que le processus de désaffiliation de la CADEUL s'est tenu l'an passé, vous avez essayé de les rejoindre par courriel ou autre moyen, vous n'avez pas eu de réponses, pourquoi alors que Garneau vient d'avoir un AG sur la désaffiliation, pourquoi maintenant avoir pris en considération ce point-là et surtout que vous vous défendiez avoir eu vent de gens qui vont sur le campus pour parler. Je ne comprends pas, il y a 2 permanents à FX
2175 Garneau. Si c'était si urgent que ça, un coup de téléphone aurait suffi, prendre un rendez-vous ou vous faire recommander. J'ai été à Garneau l'an passé et je peux vous assurer que les permanents n'ont pas changé encore, y étant allés la semaine dernière. Je ne veux pas faire de procès d'intention, mais je ne crois pas que c'était pertinent, surtout si c'était uniquement pour les pointiller à répondre, de les faire réagir surtout qu'il y avait d'autres moyens de communication beaucoup
2180 plus rapide.

Présidence

2185 La raison pourquoi on la fait aujourd'hui, c'est qu'il y avait un risque, qu'après leur AG, qu'ils se sentent brimés. C'est pour ça on les a relancé la semaine dernière. Il y a deux mois, on n'aurait pas eu de raisons d'utiliser ces mots. C'est pour ça on les a recontactés à ce moment-là.

Sociologie

2190 Quelles rumeurs avez-vous entendus pour que vous pensiez que des gens de Garneau pensent que des étudiants d'UL vont prendre part à leur référendum ? Est-ce que vos exécutants ont pris une marche ? Je ne comprends pas comment quelqu'un pourrait penser que la CADEUL vient sur.

Présidence

2195 On n'a pas eu vent de rien sur le Cégep Garneau par rapport à leur processus, aucun témoignage. On n'a voulu que prévenir. Ce courriel a été d'ailleurs envoyé avant le processus. L'AG n'était pas le lendemain. On n'a rien entendu parler. On ne voulait que prévenir s'ils voulaient nous parler. S'ils nous avaient répondu, on n'aurait pas pu leur donner témoignage de : « On a entendu ce. » Dans les faits, rien ne s'est passé. À ce que je sache, il n'y a eu aucune plainte envoyée ou ne nous a prévenus d'aucun problème.

Sociologie

2200 Si tu donnes tout de suite la parole à la présidence sans savoir si Camille ou quelqu'un d'autre a fini de parler, tu ne peux savoir si elle a fini de parler.

Présidence d'assemblée

2205 Je ne l'avais pas entendu, désolé. Dites-moi le et je vous redonnerai votre tour de parole. Indiquez-le-moi

Sociologie

2210 Ça sera encore un, deux et trois. Donc, vous avez dit qu'il n'y a eu aucune rumeur malgré les actions posées. Même s'il y avait eu des interférences, qu'auriez-vous fait ? Ensuite, on dit, c'est dans un courriel, c'est public, vous n'auriez pas voulu, mais organisez-vous pour être transparent, pour être redevable devant les membres, les respecter. On ne fait pas ça secrètement dans le dos du monde dans un courriel. Peut-être que ce sont les mots, les mots qui ont été mal choisis, je ne peux présumer de vos intentions, mais ce qui relève de ça : vous empêchez que les membres de la
2215 CADEUL interfèrent dans le processus et non la CADEUL, vous ne le dites nulle part. Vous vous souciez de l'interférence de vos membres. La prochaine fois, faites-le en dissociant la CADEUL de

vos membres, précisez-le du moins. J'aimerais ajouter au PV que le numéro de FXG est 418 681 4134 et qu'il y a 2 permanents temps plein de jours-là. Le numéro est disponible, ils vont vous répondre. Sinon, je conseillerais à la CADEUL, quand vous voulez communiquer avec le Cégep de Garneau, qui sont membres du FRAQ-ASSÉ qui se rencontre relativement souvent, demandez-leur de vous aider, ils l'auraient certainement fait. Personnellement, à l'AESS où j'étais exécutant l'an dernier, on avait un post-it avec les numéros et courriels importants de Garneau. Rapidement, vous auriez pu avoir leur numéro pour les appeler. Pis de ce que j'en sais, Garneau répond au téléphone, répond à la porte. À ce que je sache, ils ne sont pas très loin d'ici, à moins de 15 minutes de marche du campus. Donc, je pense qu'envoyer mille courriels quand tu n'as pas de réponses et de devenir provocateur dans un ton paternaliste, ce n'est pas la meilleure façon de faire des liens déjà en vue de la réticence historique par rapport à la CADEUL aussi.

La plénière finit.

Résolution CAE-A15-11-13-09

Il est proposé par philosophie, avec l'appui d'histoire:

De terminer les interventions sur les tours de paroles.

Science et génie demande le vote :

Pour : 16

Contre : 13

Abstention : 12

Adopté à majorité.

Sciences sociales

Oui bien, évidemment, il y a un malaise de plusieurs associations ici présentes, je demande à la présidence qu'est-ce que la CADEUL compte faire pour pallier à ce malaise-là ? Je ne veux pas faire de procès d'intention, mais vous ne semblez pas vouloir porter le blâme. Qu'est-ce que vous allez faire pour que ça ne se reproduise plus et qu'est-ce que vous comptez faire en ce moment pour atténuer la situation ?

Présidence

Bien il y a un élément intéressant qui a été envoyé. Quand on envoie un courriel à une autre association sur ce genre de sujet, on pourrait les contacter ou du moins les mettre en Cc, ce genre de choses qu'on peut faire à l'avenir. Évidemment sur le choix des mots, on peut faire plus attention. Loin de notre idée de vouloir entacher la réputation de nos associations membres.

Études internationales et langues modernes

Je pense que des questions ont été posées en générales. J'ai des questions plus précisément sur les mots utilisés. Il y a une question qui minorité d'étudiants suivent leur AG, pourquoi cette possible intention ? C'est qu'il y a des gens qui se sentent visés. Et plus tôt, le président a dit que ce message n'était que pour créer un canal de communication, mais pourquoi avoir mis comme titre, IMPORTANT, ASSÉ, en gros et en majuscule ? Pour citer la présidence, il disait vouloir faire un canal de communication, alors pourquoi avoir écrit IMPORTANT, ASSÉ en gros, en majuscule. Le choix des mots, c'est vrai que c'est important. Il se peut qu'il y ait eu une erreur, mais parler d'interférence pendant qu'il n'y avait aucune rumeur, moi je pense qu'il pouvait laisser présumer ça. Pourquoi avoir parlé d'influence, pourquoi avoir parlé d'une minorité d'étudiants, pourquoi avoir parlé d'interférences ? Une erreur, ça peut arriver, je comprends, mais trois dans le même paragraphe, ça commence à faire. Dans le fond, pourquoi présentement comme représentant de l'ABEiLL je me sens visé ?

Présidence

2270 Dans le fond, un de nos objectifs était d'attirer l'attention de Garneau qui ne nous avait jamais
répondu à nos communications avant, donc c'est pour ça on a mis important en majuscule. C'était
une orientation qui nous tenait à cœur et on pensait attirer leur attention pour avoir des
2275 communications en cas de problèmes. C'est pour ça le titre du courriel et la référence aux
associations qui suivent l'AG de près. Ce sont des mots pesés au choix pour attirer l'attention des
exécutants de Garneau. C'était à eux que ça se destinait. Je le répète, il n'y a absolument eu rien
laissant présager un problème ou une plainte de Garneau. Ce n'était pas pour juger nos
associations, mais bien pour attirer leur attention, le pourquoi de ce message-là avec cette forme-
là.

Traduction

2280 Oui, c'est plus une question qu'un commentaire. On répète beaucoup les mêmes choses, c'est
important, mais je vais réitérer les mots de monsieur Raphaël, je sais que vous travaillez tous
ensemble, mais c'est vrai qu'il faut nous inclure dans vos processus, c'est toujours le fun.
Visiblement, si le courriel est sorti, c'est que certains sont en contact avec le campus de FX
2285 Garneau, donc pourquoi ne pas les avoir contactés ? En fait, c'est justement le concept, vous
travaillez beaucoup ensemble, on se sent un peu délaissé dans le processus et non seulement
dans le concept d'implication, mais vu le sujet semble vous tenir à cœur vu les majuscules et le
gras, faire attention à vos mots surtout quand on envoie un courriel sur un sujet litigieux où on
marche sur des œufs. Peut-être il serait bien de se faire conseiller en relations publiques. Dans ce
2290 genre de situation, se faire conseiller est toujours une bonne chose.

Philosophie

2295 Oui, ça serait seulement une piste de réflexion pour l'exécutif, mais surtout la présidence. Depuis le
début du mandat de la présidence et aussi pendant celui de l'ancien exécutif parmi les membres et
parmi les gens qui s'opposent systématiquement à la CADEUL, il y a une certaine division entre les
membres et la CADEUL, un certain malaise. C'est toi qui détruis justement le lien de confiance
entre la CADEUL et les membres. Comment est-ce qu'ils font pour agir ainsi, comment ils feront
pour réparer le lien de confiance brisé ? Je veux dire, on accuse souvent les associations de
gauche de détruire la CADEUL. Par contre, avec ce genre d'agissement, je pense que c'est toi qui
2300 veux la détruire plus que nous autres. Comment je pourrais faire confiance à l'exécutif, et je trouve
ça plate de la viser au complet vu je parle du président ? Comment je pourrais avoir confiance en
l'avenir si on pense que ça va être caché par la présidence ? J'ai un certain malaise de faire
confiance à la CADEUL. Ce que je trouve déplorable, c'est que la présidence ne prend pas le
blâme par elle-même, d'avouer avoir mal agi, de s'excuser. Pourtant, il a envoyé l'externe
2305 s'excuser d'avoir envoyé chier un membre sur Facebook. Je ne vois pas pourquoi la présidence ne
prendrait pas ses responsabilités de s'excuser. J'aimerais qu'il trouve une solution au lieu de
toujours trouver des liens stratégiques pour avoir des liens de confiance avec ses membres. Je
trouve ça déplorable. J'espère que le reste de l'exécutif ait le dire au président, comme j'aime le
dire, qu'il l'a échappé. Parce que je commence à trouver ça redondant ce genre de choses-là. Ça
2310 c'est probablement une parmi tant d'autres qu'on n'a pas remarqué. Je trouve ça plate que
l'exécutif subisse ça pour les agissements d'une personne.

Présidence

2315 C'est une préoccupation énorme qu'on a depuis avant d'être élus entre l'espèce de clivage des
associations du Caucus, c'est dans notre plan directeur, vous avez élu des gens dans le comité sur
le pouvoir des membres ce soir. Quand on s'échange des questions privilèges chaque soir, il y a
clairement un problème. Là-dessus, on est tous censés faire une réflexion là-dessus. C'est comme
ça qu'on procède avec les comités et par les discussions qu'on aura ici. On va travailler à trouver
une solution. On en parle avec l'exécutif. Ce genre de message, on en parle ensemble. Le
2320 message par rapport à ce clivage. On est au courant. On s'assure que tout le monde soit à l'aise
avec ce qu'on dit. Puis, si ce n'est pas le cas, c'est sûr qu'on va se réajuster.

Affaires publiques et relations internationales

2325 Je pense que tout le monde ici a compris qu'il y a eu erreur sur le choix de mots. Je suis persuadé
qu'à l'avenir la présidence elle fera attention à la rédaction de ses courriels, elle sait que ça peut lui
revenir dans la face. Je ne crois pas que ce soit volontaire. Je trouve ça important de ne pas
2330 présumer de la mauvaise foi des exécutants, s'il-vous plaît, ils n'ont pas de fun en ce moment de
se faire juger. Ils sont déjà en train de réfléchir à des moyens de ne plus se faire accuser. C'est une
association, ils se font payer au salaire minimum, 40 heures semaine pour ça. Il faut qu'ils aiment
leur association et donner des services à leurs membres. Ils ne haïssent pas leurs associations
membres. Je pense qu'ils font du mieux possible et il faut garder ça en tête.

Lettres

2335 C'est certain qu'on ne doit pas lyncher les exécutants sur la place publique, mais dans le dossier
présent, il y a un certain danger que la réputation de certaines associations membres soit
entachée. Certaines associations peuvent être diminuées par les agissements de la présidence. Il
faudrait en prendre acte du fait que la crédibilité de la CADEUL va en être diminuée, la réputation
de certaines associations aussi. Il y a aussi atteint à la crédibilité de certains étudiants. Je pense
2340 qu'on a beaucoup de travail dans ce sens et selon moi, la première étape c'est que la présume
assume cet acte-là et ses conséquences très probables qui vont en découler et après nous
pourrons prendre des décisions pour que cela n'arrive plus jamais.

Communication publique

2345 Moi, tantôt j'avais oublié mon point. Ça vient de me revenir. J'ai veillé tard moi aussi, ça me revient.
Plusieurs associations qui font partie de l'ASSÉ semblent avoir souvent des réunions avec le
Cégep de Garneau. À ces associations-là, étiez-vous au courant que la CADEUL tentait de
rejoindre FX Garneau ? Aviez-vous aidé à ce que la communication ne se fasse pas, considérant
que vous autres qui êtes contre le principe de la CADEUL ? Sincèrement si c'est le cas, on essaie
2350 d'avoir des liens de communication, mais ça serait le fun d'avoir une bonne discussion et un débat
sain. Vous pouvez me reprocher de porter des intentions, mais vous avez fait ça pendant au moins
45 minutes, donc je me le permets.

Sociologie

2355 Pour répondre, c'est une attaque. L'exécutif de Garneau s'entend mal avec le FRAQ-ASSÉ, ils
veulent se désaffilier depuis longtemps. Nous on n'a pas de pouvoir décisionnel sur eux. Il y a eu
une fuite dans les courriels, soit le conseil là-bas a trouvé ça aberrant le courriel ou il y a eu une
fuite autrement, mais tes accusations sont infondées, invalides et stupides.

Communication publique

2360 C'est que vous venez de faire des allégations pendant 45 minutes au président, je dois notamment
me demander comment la fuite a eu lieu et pourquoi considérant que vous avez de la
communication avec Garneau, peut-être ça aurait pu se parler entre vous autres. Je ne voulais pas
vous accuser de mauvaise foi, mais j'essayais de comprendre cette relation que vous aviez avec
eux. Vous êtes sentis attaqués, je m'en excuse. C'est ma job d'essayer de comprendre.

2365

Affaires institutionnelles

2370 Oui, je comprends qu'au-delà des intentions du président, les mots pouvaient porter à confusion
très probable, mais j'ai été surpris d'entendre que les actions de la présidence encourageaient la
destruction de la CADEUL. Moi j'ai vu Thierry cette semaine, il était là à 7 heures et il est parti
super tard, il a fait ça pas mal toute la semaine, il partait aux petites heures du matin. Il mettait de
l'énergie à fond dans les différents dossiers de la CADEUL. J'ai un malaise qu'on dise à un de mes
collègues qu'il va dans la mauvaise direction par rapport à la CADEUL alors que tous les actes que
je lui vois poser semblent plutôt aller dans la bonne direction. Oui, peut-être que dans ce cas précis
il y a eu un mauvais choix des mots, mais je ne crois pas que le mauvais choix des mots signifie

2375 qu'il détruira la CADEUL. Je travaille avec Thierry et si je m'aperçois qu'il travaille mal, ça fait partie de mon rôle de lui en informer et en ce moment je n'ai rien à lui reprocher.

Philosophie

2380 En fait, ça ne vise pas le courriel précisément, mais les agissements de la présidence depuis le début de son mandat. C'est tout.

Il est proposé par études anciennes, avec l'appui de philosophie :

Qu'une motion de blâme soit déposée à l'encontre de la présidence

2385

Études anciennes

2390 On a vu, monsieur Giorgis s'excuser. Si la personne s'excuse après un blâme, je n'ai aucun problème. Ici, on a la situation où on dit à la personne il y a blâme et où la personne dit qu'il a envoyé un courriel super correct ne s'excuse pas. Nous, les Études anciennes, on pense qu'il y a eu blâme et donc on porte une motion de blâme.

Présidence

2395 Ça été abordé par plusieurs personnes, le choix des mots n'était pas adéquat. Comme j'ai dit, les mots pesés-là ne donnaient aucune preuve que les associations membres voulaient interférer. Puis, dans tous les cas, les mots ont été mal choisis. Je n'ai pas pris 2 heures pour l'écrire manifestement j'aurais dû plus penser à l'effet que ça pouvait faire. Je suis sensible aux effets que ça peut avoir sur les associations. Je comprends l'enjeu, mais l'objectif était de faire des liens de communication et d'attirer l'attention de cette association-là. Je n'ai pas voulu discréditer nos associations membres ni la CADEUL. Les mots ont été mal choisis, ils auraient dû être soigneusement révisés pour arriver à cet objectif sans incriminer personne. Les mots étaient mauvais, mais selon moi la raison était bonne, c'est-à-dire de s'assurer qu'il n'y ait pas de problème ou de dérapage dans leur processus.

2400

Sociologie

2405 J'aimerais inviter les gens, quand on va parler de la motion de blâme d'Études anciennes, de se rappeler qu'on fait ici de la politique. Souvent dans la vie, on est porté à juger des intentions, mais à se dire : il y a eu des dommages collatéraux, c'est bien dommage. Mais ici, on est dans un contexte où se sont des exécutants élus. On est dans un contexte politique devant un exécutif payé en plus, donc extrêmement redevable devant leur Caucus, devant leurs associations, devant leurs membres. J'inviterais les gens à juger non des intentions, mais des conséquences. Ce sont des gestes qui ont eu des répercussions sur certaines associations envers l'exécutif. Nous ont vous accuse de mauvaises intentions et vous vous présumez l'inverse, pourrions-nous se tenir aux faits ? Ce qu'on blâme ce sont les mots sur le courriel pas les intentions derrière.

2410

Études internationales et langues modernes

2420 Donc, je vais appuyer la motion de blâme. Se tromper trois fois dans le même paragraphe, c'est dur de vous croire. On se sent attaqué. On ne présumait pas de l'ingérence des associations, mais on présume de l'influence de certains étudiants, je trouve ça se ressemble. Également, de dire qu'une « minorité d'étudiants suivent de près leur assemblée générale », je vois ça comme un procès d'intention qui était mis dans un courriel qui n'était pas supposé être vu, mais que par une personne. L'envoi est un procès d'intention. Je n'aime pas qu'on présume des idées ou des opinions de mes membres. Je voulais vous inviter à vous pencher sur la motion de blâme. Je voulais juste dire que le mauvais choix de mots, vous êtes élu à la présidence, de façon évidente, depuis le début de l'assemblée, vous choisissez vos mots. Je ne peux pas croire que l'argument de mauvais choix de mots s'applique. Je veux dire, quand vous parlez, tout semble bien choisi, il en va de même pour les courriels. Juste ajouter que le choix des mots est important parce que c'est la base de la communication. C'est une partie de notre mandat. C'est une partie qui doit être bien

2425

2430 faite. Ce que vous écrivez, vous le pensez. Donc, acceptez la motion de blâme et l'ABEiLL va être prêt à essayer de digérer tout ça.

Économique

2435 Je suis un très grand défenseur de la discussion. J'aimerais savoir, à la CADEUL, il y a un VP aux affaires internes qui s'occupe de bonnes relations, si je ne me trompe pas. Puis, je vais accuser l'exécutif de bonne foi. Moi habituellement en tant qu'externes quand j'ai un problème avec un autre exécutant, mon premier réflexe, c'est de m'asseoir avec eux en Économique et de leur dire : « Je ne suis pas d'accord ou je suis d'accord. » À moins de s'être fait envoyer chier, ils sont enclins à comprendre où ils ont fauté et on pourrait travailler ensemble pour que ça l'aille mieux. J'aimerais savoir, ceux qui trouvent qu'il y a eu litige, car j'avoue que certains mots étaient litigieux, mais maintenant on est rendu à déposer des motions de blâme contre l'exécutif, j'aimerais savoir si avant de l'amener en Caucus des associations, ce qui est totalement légitime en dernier recours pour avoir un dialogue, y a-t-il eu des discussions au préalable avec la présidence ou même l'interne vu que sa job est que tout le monde se sente bien auprès de la CADEUL ? J'aimerais savoir et sinon, je vous invite à parler à l'exécutif avant la prochaine fois. Pis si oui, pis si vous n'avez pas eu de réponses, rendu-là, je suis de votre bord.

Présidence

2445 Par rapport au choix de mots, encore, ce n'est pas le bon choix vu que c'est sorti. Je parlais à un exécutif de FX Garneau, je ne voulais pas entacher votre réputation ou quoique ce soit. Ça été un choix de mettre IMPORTANT, ASSÉ, de mettre suivre de près pour attirer leur attention pour permettre le lien de communication. Après, soyez conscients, c'est important une motion de blâme. S'il y a une motion de blâme qui vient à mon dossier, c'est que vous n'êtes plus à l'aise de travailler avec moi. C'est comme ça je le prends.

Philosophie

2455 Mon premier point, je trouve ça plate que la présidence nous dise : « Une motion de blâme, c'est une démission. » Une motion de blâme comment je vois ça c'est : « Fais plus ça ! » et c'est valide pour tous les futurs présidents. Je n'invite donc pas le président à démissionner ou à se destituer après une motion de blâme comme il le pense, mais seulement l'avertir de ne pas le refaire y compris les futurs présidents. Ajoutons ça au fait que tu n'assumes rien, que tu ne t'excuses pas depuis tout à l'heure, ça modérerait peut-être certaines associations s'il y avait des excuses à ne pas voter le blâme. Mon deuxième point, que je ne croyais pas faire, je vais noter toutes les associations qui voudraient voter pour le blâme. J'aimerais que ça se retrouve au PV pour des fins d'archive pour qu'on sache qui était pour ce blâme parce que j'ai peur qu'on perde quorum :

Liste de blâme :

2465 *Sociologie, Études anciennes, Théâtre, Histoire, Enseignement français langue seconde , Études internationales et langues modernes, Sciences sociales, Biologie, Science politique, Philosophie, Physique, Génie des mines et de la métallurgie., Lettres, Histoire de l'art*

2470 J'aimerais que ces associations soient notées au PV comme en désaccord avec ça, qu'ils demandent des excuses et qu'ils te blâment pour le courriel.

Communication publique

2475 Oui, comme mon collègue de Philosophie l'a mentionné, on commence à perdre quorum. Et, je ne sais pas si vous en rendez compte, mais c'est un blâme, c'est grave ce genre de motion et il manque beaucoup de gens. C'est quelque chose qui doit être débattu avec tout le monde parce que ça concerne tout le monde. Certaines personnes voyaient que je comptais. Je voudrais que ce soit plus démocratique si on a à déposer un blâme, pour qu'on s'y repenche pour qu'il soit légitime. Je propose une mise en dépôt. Voter à 32 sur le bord du quorum, je ne pense pas que les membres trouveront ça correct.

Il est proposé par communication publique, avec l'appui de géologie et génie géologique:

Que la motion de blâme soit mise en dépôt jusqu'au prochain caucus.

2485

Science politique fait appel à la décision de la présidence d'assemblée.

Pour : 20

Contre : 11

Abstention : 5

2490

La décision de la présidence d'assemblée est maintenue.

Sur la mise en dépôt

Sociologie

2495 Je tiens à dire que c'est bizarre de mettre ça en dépôt vu qu'on voulait avoir le temps d'en parler et qu'on a mis le point le plus tôt possible. Ça fait une heure et demie qu'on en parle. Les associations sont parties en toute connaissance de cause après 50 minutes de plénière, je comprends que c'est lourd, mais encore le reporter vu que ça fait 3 Caucus le point « Respect des membres » qui a été mis, ça me dérange énormément. Je comprends le Caucus, qu'il est super tard. Mais
2500 personnellement, je ne me sens pas responsable que les gens soient partis en toute connaissance de cause. Il y a un enjeu à régler. Il y a une proposition sur la table de mise en dépôt. Je vous demanderais de la battre. Justement c'est sérieux et les associations ont tous pu en parler, ils ont tous pu le faire pendant 50 minutes. On doit voter. De jouer la carte de la représentativité et du quorum, c'est une bonne dernière carte, mais moi à mon sens, ça ne veut rien dire.

2505

Études internationales et langues modernes

On parle d'une mise en dépôt sur une motion de blâme à propos d'une action malaisante de la CADEUL. Dans le message, ils attaquent plus particulièrement 8 associations sur toutes. Personnellement, je considère que si que la CADEUL permet à n'importe qui de n'importe où qui
2510 faisait une action et qui se ferait accuserait ou dérangerait ne serait-ce qu'un seul membre sur 33 000 membres de la CADEUL, je considère que cet étudiant aurait le droit de faire un blâme. Constatation morale, même si le nombre est une minorité, ils ont le droit de se défendre. Dans ce sens, en plus, comme mon collègue de Sociologie disait, Études internationales va voter contre la mise en dépôt.

2515

Affaires socioculturelles

On a parlé tout à l'heure de la gravité des mots, on parle de la gravité des mots du courriel, mais une motion de blâme c'est grave aussi. Moi, en tant qu'exécutant, je prends ça très au sérieux. On prend ça très sérieusement, on voit ça comme un désaveu, ça amène la démission de l'exécutant
2520 visé. De plus, je vais le prendre personnellement. Si la motion de blâme est acceptée, je vais aussi démissionner.

Affaires publiques et relations internationales

Je ne pense pas que les associations qui sont parties étaient en connaissance de cause. Moi,
2525 personnellement, avant la motion de blâme, je ne m'attendais pas à cette gravité. Il y a une couple d'associations qui seraient restées, sinon, avoir su.

Communication publique

Sociologie, es-tu plus à l'aise avec un vote sur le bord du quorum ou un vote en toute
2530 connaissance de cause ? Moi non plus, je ne m'attendais pas qu'il y aurait une motion de blâme. Une plénière, ça le dit, on veut faire une plainte. Je pense que si on a étiré la plénière et oui c'est lourd. Moi honnêtement, je trip en Caucus. Il y a des gens ici qui tripent moins comme ma

2535 prédécesseur en Communication, ça lui a été reproché, elle l'a même écrit dans son rapport. Il y a des gens qui travaillent le vendredi soir et qui en plus ne se plaisent pas ici, il faut se l'avouer. Je le
2540 répète, mais je suis avec mon collègue en Affaires publiques et relations internationales. Ici, il ne devait pas avoir grand monde qui s'attendait à une motion de blâme. Puis devant le fait que c'est quelque chose de grave et vu que ça implique la démission sûrement de plusieurs exécutants, ça relève de tous les membres du Caucus et ça doit être mis en dépôt. La démocratie, c'est tout simplement de même. Vous parlez justement d'images qu'on projette ? Si on prend une décision à
2545 35-36, quelle image on envoie ? Quel message on envoie, d'envoyer la démission du président sur le bord d'un quorum ? Selon moi, en tant que gars en Communication publique qui étudie les messages et les images, je peux vous le dire, ça n'enverra pas un bon message aux membres. Science politique : Que cette mise en dépôt passe ou non, j'inviterais les gens en tant qu'externe à en discuter sérieusement avec votre exécutif parce que, on l'a dit, c'est sérieux une motion de
2550 blâme. Les désaveux peuvent entraîner ce genre de motion, mais il faut que l'opinion de tous soit pris en compte et d'arriver préparer au prochain Caucus pour savoir quoi dire. Moi, j'aimerais que tout le monde puisse prendre la parole et que quelqu'un ne reste pas silencieux.

Affaires institutionnelles

2550 Je vais mentionner que moi aussi je dis qu'on est un exécutif uni et je suis d'accord avec la présidence. Je considère que ça me vise aussi et si la motion passe, je vais démissionner aussi.

Géologie et génie géologique

2555 C'est pour faire suite à un point qui a été soulevé il y a un certain temps par mon collègue d'Économique. Avant de mettre une motion de blâme, il y a d'autres recours, je crois. J'aimerais demander à Randy, est-ce qu'il y a de ces membres qui essaient de faire passer ça à la limite du quorum qui sont venues te voir ? Ce n'est pas la même représentation et la meilleure façon de faire les choses.

Affaires internes

2560 Ce n'est pas le genre de situation que j'aime être dedans, mais les seules plaintes que j'ai eues concernant l'exécutif, ce sont celles par rapport du commentaire désobligeant de Rod à un membre individuel. Pour le courriel de la présidence, je n'ai pas eu de messages d'une association étudiante ou autre. Rendu là, c'est à vous de décider.

2565

Histoire

Oui, au risque de m'attirer les foudres de tout le monde, mais je crois que les gens ici présents sont les seuls au courant de ce débat. On a dit la gravité d'une motion de blâme et si on n'était pas là à ce moment, je ne crois pas que nous avons un point de vue éclairé de la situation. Pendant 1 :30,
2570 ils n'auront pas eu conscience de toute la gravité à laquelle ça évoluée. Ils n'auront pas eu conscience non plus qu'il n'y a pas vraiment eu d'excuses ou plutôt de semblant de vouloir s'excuser. Donc, je crois que c'est les gens ici présents qui représentent leur association qui savent exactement et qui sont informés même si on est moins nombreux. Malheureusement, des décisions à peu de membres ça arrive très souvent dans des associations étudiantes partout. Je
2575 sais que ça ne fait pas l'unanimité, mais les gens doivent être représentés. Si les représentants décident de partir, c'est de leur propre chef.

Science politique demande la question préalable :

Pour : 34

2580

Contre : 2

Question préalable adoptée à majorité qualifiée.

Résolution CAE-A15-11-13-10

Il est proposé par communication publique, avec l'appui de géologie et génie géologique:

2585

Que la motion de blâme soit mise en dépôt jusqu'au prochain caucus.

Pour : 20

Contre : 14

Abstention : 0

La mise en dépôt est adoptée à majorité.

2590

Sociologie

2595

Ce ne sont que des excuses que nous demandons et le président ne semble même pas avoir de remords. La motion de blâme aurait été battue s'il y avait eu des excuses et ça n'a pas été fait. C'est, à mon sens, ce qui nuit à la communication, à l'image. Il n'avoue pas ses torts et n'est pas de s'excuser en face d'association blessée, c'est ce qui est blâmable.

Présidence

2600

Par rapport à la notion d'excuse, j'ai quand même expliqué mot à mot pourquoi je les avais choisis, qu'ils avaient été pesés pour attirer leur attention. Je vous ai expliqué pourquoi j'ai fait ça, j'ai admis que clairement j'aurais dû faire plus de travail sur ces mots sortis comme ça, mais je maintiens que la raison pour laquelle j'ai posé ce geste, c'est pour avoir ce lien de communication là, je considère que j'ai fait mon travail.

2605

Sociologie

2610

J'aimerais remercier l'assemblée d'avoir toffé ce moment dur. J'aimerais remercier l'assemblée de nous refaire vivre ce moment dans un mois parce que j'espère qu'on va refaire ce processus pour toutes les associations qui n'étaient pas là pour leur redire. J'aimerais dire que mon collègue en Économique a résumé en peu de mots, le plus gros problème qu'on voit dans tous les débats, c'est qu'il y a les débats deux manières de voir un litige, soit de passer au bureau, d'envoyer un courriel ou de parler dans les corridors. L'autre manière, c'est de régler ça en instance. Ce qui bloque, c'est la vision de la démocratie, de la politique qui s'oppose elle-même, de comment ça doit marcher. C'est encore un exemple criant ici. Honnêtement, je vous souhaite bonne chance dans ce processus qui aura encore lieu dans un mois. On aimerait que ça soit dans le top des discussions pour qu'on ne perde pas quorum la prochaine fois. Si on n'atteint pas la fin du quorum, ça va peut-être passer.

2615

Il est proposé par études anciennes, avec l'appui de philosophie:

2620

Que Maxime Morin soit nommé sénateur de la CADEUL.

Philosophie

On va montrer qu'on est capable de récompenser les bons gestes.

2625

Affaires publiques et relations internationales

C'est une blague ou pas ? Je n'aime pas quand je ne sais pas ça et je ne comprends pas ce que ce titre signifie.

2630

Il est proposé par sciences et génie, avec l'appui de génie agroalimentaire:

La lecture de l'ordre du jour.

Sociologie

2635

Si la motion de blâme est remise, j'aimerais que l'exécutif et surtout Thierry sente que plusieurs associations ont senti un malaise aujourd'hui.

Science politique demande le quorum.
Le quorum est toujours atteint.

2640

Science et génie demande le vote sur la lecture de l'ordre du jour.
Pour : 20
Contre : 12
Abstentions : 2

2645

La lecture de l'ordre du jour est refusée.

Philosophie

2650

Je pourrais expliquer à mon collègue d'Affaires publiques et relations internationales ce que mon collègue d'Études anciennes voulait dire par ce titre. En fait Guy-Aume pourra me reprendre, un certain Martin Bonneau ancien président de la CADEUL qui a bien fait sa job et à son dernier Caucus, il a été nommé sénateur. On aimerait nommer quelqu'un qui fait bien sa job depuis longtemps vu on vient de parler d'une motion de blâme. Maxime est super bon dans les finances et tout, je le vois en CA, il est motivé. On aimerait le nommer sénateur pour lui donner un titre honorifique qu'il ait un titre honorifique aux bons exécutants.

2655

Génie agroalimentaire

Est-ce que c'est un titre qui existe à la CADEUL ou ça vient d'être inventé ? C'est quoi qu'il fait le sénateur ?

2660

Présidence d'assemblée

Ce n'est pas écrit ailleurs que dans un PV.

Il est proposé comme amendement par sociologie, avec l'appui d'études anciennes:

2665

Que Maude Cloutier soit aussi nommée sénatrice.

Science et génie demande le quorum.
Le quorum est toujours atteint.

2670

Sociologie

Pourquoi ne pas rendre positif cet après-midi lourde.

Économique

De passer à l'ordre du jour a été demandé après la nomination de sénateur ?

2675

Présidence d'assemblée

Ça été juste après.

Affaires publiques et relations internationales

2680

Je crois que cet exécutif fonctionne bien. C'est une équipe qui fonctionne bien ensemble et qui ne marcherait probablement pas pareil individuellement. Je crois que Maude et Maxime sont bons, qu'ils le sont tous, mais j'attendrais la fin de l'année pour les féliciter. Je ne crois pas qu'en ce moment, c'est le bon moment.

2685

Études internationales et langues modernes

Tout d'abord, je ne crois pas qu'il y a des moments pour féliciter des gens. L'ambiance est un peu lourde. J'appuie l'amendement et la proposition pour appuyer ce que Sociologie a dit. Pour qu'on puisse travailler mieux. Comme Économique le disait, dans le fond, oui on peut parler à l'exécutif quand il y a des problèmes, mais avec la proposition, on en a juste entendu parler aujourd'hui, s'il

2690 n'y avait pas eu de fuite, on n'aurait rien su sur ce procès d'intention. On n'aurait jamais pu en parler.

Droit

2695 Moi non plus je ne suis pas très à l'aise de donner une mention d'honneur basé sur rien, enfin, pas rien, mais j'aimerais qu'on la développe plus. S'ils ont fait une bonne job, il faut en faire plus de notre côté. Je trouve qu'n n'est un peu sévère de présumer que la présidence a fait une mauvaise job au point de vouloir sa démission. Analyser la job de quelqu'un seulement sur un courriel, je crois qu'on est allé un peu loin.

2700 *Science et génie demande la question préalable.
Adoptée à l'unanimité.*

Sur l'amendement :

Pour : 16

2705 *Contre : 3*

Abstentions : 11

L'amendement est adopté à majorité.

Sur la principale, telle qu'amendée.

2710

Affaires socioculturelles

2715 Ce qui se passe en ce moment, c'est une façon de contourner la motion de blâme, moi je prends ça comme une façon de nous attaquer : on va passer à côté de la motion de blâme en en remerciant d'autres pour les désavouer le travail de ceux qui n'ont pas la mention de sénateur. Si ça passe, je vais quand même démissionner.

Génie agroalimentaire

2720 Je trouve ça sort de nulle part commencer à nommer des personnes sénateurs. Je pense que ce que dit Anthony a plus de sens. Présentement, on a mis une mise en dépôt sur une motion de blâme pour faire de quoi de constructif avoir un quorum respectable. Je passerais rapidement cette question et je vous encouragerais à voter la question préalable.

Relations industrielles

2725 Je vais faire du pouce sur ce qui vient de dire, je ne crois pas que je serais à l'aise d'être dans les shorts de Max et Maude, je serais mal à l'aise d'avoir des félicitations dans ces condition même s'ils ont fait une bonne job. Mais je ne crois pas que c'est une bonne façon de les remercier dans un contexte comme ça.

Marketing

2730 Ça va dans la même lignée que Relations industrielles, il y a un problème de perception. Ça vise supposément le positivisme, mais ça fait une dissociation de l'exécutif. Il travaille pour nous chaque jour. J'ai un problème de perception par rapport à nommer des gens sénateurs. Pas besoin d'un titre honorifique, ils travaillent tous pour nous. On peut le dire personnellement qu'ils ont fait un bon travail, ça ira.

2735

Études anciennes

2740 Mon but n'est pas de faire du mal à des gens, vous faites tous de bonnes choses, ce que j'ai proposé ce titre, ce n'était pas pour de mauvaises intentions, mais pour alléger l'ambiance. Max, ça fait un an et demi que tu travailles pour nous, je trouve que tu travailles bien malgré certains arguments que je t'apporte parfois mais tu viendras me voir pour les détails, mais en tant que trésorier tu fais une très bonne job. C'était ça mon esprit. C'était pour détendre l'atmosphère. Je

suis communisme, mais je n'avais aucune intention machiavélique. Je n'avais pas de plan avec mes propositions de titre de sénateurs.

2745 *L'assemblée est levée à 19:20 par perte de quorum.*

2750



Quentin de Dorlodot

Vice-président aux affaires institutionnelles